



Projet « Les enfants et les jeunes comme artisans de paix -
Transfert d'approches éprouvées pour une cohabitation
interculturelle pacifique dans le nord du Bénin, du Cameroun et
du Togo »

EVALUATION FINALE

RAPPORT DE SYNTHÈSE DES EVALUATIONS

Décembre 2024

Evaluation finale du Projet « Jeunes artisans de paix » réalisée par :		
		
M. NGODJO TAYO FABRICE, Consultant indépendant tayofabrice@gmail.com	M. ALBARKA ABOUKERIM, Consultant indépendant aalbarka7@gmail.com	M. EPHRAIM ISHOLA T. AGOMAN, Consultant indépendant isholaolouwa@gmail.com

RESUME

Depuis Octobre 2022, plusieurs activités ont été menées par les ONG ALDEPA Cameroun, CIPCRE Bénin et CREUSET Togo dans le cadre de la mise en œuvre du projet : « Les enfants et les jeunes comme artisans de paix - Transfert d'approches éprouvées pour une cohabitation interculturelle pacifique dans le nord du Bénin, du Cameroun et du Togo ». En collaboration avec leurs partenaires techniques et Financiers (BMZ et KIRA), elles ont œuvré à faire des jeunes et enfants filles et garçons des artisans de la paix dans un processus de consolidation de la paix et de participation citoyenne respectueux des droits des enfants.

Après 27 mois d'exécution, une évaluation finale externe du projet a été prescrite par tous les partenaires afin de mesurer le niveau d'atteinte de ses indicateurs et d'apprécier les résultats du projet ainsi que les effets des actions menées par rapport aux objectifs visés. La perspective est de procéder à l'analyse des résultats atteints par ce projet et de faire une appréciation des impacts créés en lien avec les objectifs initiaux du projet dans les six communes d'intervention à savoir les communes de Tchaoudjo 1 et 2 au Togo, les communes de Nikki et de Ouaké au Bénin et les communes de Waza et Kolofata au Cameroun.

L'évaluation a été conduite dans chaque pays sous une approche sensible au genre en s'appuyant sur des techniques participatives pour rassembler des données qualitatives susceptibles de fournir des réponses adéquates aux questions d'évaluation et aux objectifs de la mission. Au total, pour les évaluations, 50 entretiens et 22 focus group ont été menés pour un total de 454 personnes interrogées, parmi lesquelles 200 femmes et 254 hommes (28,6% au Bénin, 40,5% au Cameroun et 30,8% au Togo). Ces personnes ont été consultées sur la base de leur rôle et responsabilités dans la mise en œuvre du projet, leur connaissance des zones de mise en œuvre et plus généralement du contexte et des dynamiques en matière de cohésion sociale.

Le mérite du projet a été la conduite de diagnostics participatifs, la mise en place de médiateurs, le renforcement des structures de jeunes, la promotion d'échange entre les jeunes et les leaders traditionnels, communautaires et les élus locaux, etc. Grâce aux suivis, appuis, conseils et accompagnements de proximité, les enfants, les jeunes et adultes sans discrimination aucune se sont investis pleinement pour améliorer la prise de connaissance de leur rôle dans la promotion de la paix et la cohésion sociale dans leurs communes.

Conclusion #1 : Sur la pertinence du projet, « *Le projet était pertinent par son ancrage dans les orientations politiques locales et son adéquation aux besoins des communautés locales* ». Les problématiques identifiées et les réponses apportées par le projet correspondent effectivement aux besoins des bénéficiaires directs du projet, notamment les jeunes/enfants et les leaders coutumiers et religieux.

Conclusion #2 : Sur l'efficacité dans la mise en œuvre du projet, « *Le projet a véritablement contribué à asseoir les bases de sociétés interculturelles pacifiques et harmonieuses dans lesquelles les groupes vulnérables et/ou exclus, parmi lesquels les enfants et les jeunes adultes, peuvent activement faire valoir le respect de leurs droits* ».

Conclusion #3 : Sur l'efficacité dans la mise en œuvre du projet, « *Le projet a mis les ressources mobilisées au service des résultats attendus (Outputs et Outcomes) dans un souci de rationalisation économique, en veillant à obtenir le maximum de résultats avec un minimum de ressources* ».

Conclusion #4 : Sur l'impact du projet, « *La mission d'évaluation du projet dans les six communes a révélé de nombreux effets positifs sur les thématiques de la paix, la cohésion sociale et la participation citoyenne* ».

Conclusion #5 : Sur la durabilité des acquis du projet, « *Si la durabilité des acquis est bien visible et manifeste dans le secteur de la paix, de la cohésion sociale et de la participation citoyenne ; la pérennisation et la durabilité des groupes communautaires semblent mises en péril compte tenu de leur faible capacité financière et matérielle* ».

Conclusion #6 : Sur les dimensions transversales dans la mise en œuvre du projet, « *Le genre, les droits de l'homme et le renforcement des capacités avec transfert de compétences et de connaissance ont constitué la dorsale du projet et ont considérablement contribué à l'obtention des résultats attendus* ».

Les recommandations formulées pour la capitalisation des acquis et la mise en œuvre d'une autre phase du projet ou d'un autre projet similaire sont entre autres :

- Prévoir plus de temps pour les projets dont la pérennisation et la durabilité sont axées sur les structures organisationnelles mobilisées et renforcées au niveau communautaire ;
- Pour plus d'ancrage des effets du projet, il serait important que les groupes cibles poursuivent les rencontres et sensibilisations. Leurs propres moyens étant limités, ils doivent voir comment minimiser les dépenses pour de telles actions ou trouver des sources de financement ;
- Faire de la stratégie de sortie une composante clé dans la formulation de projet avec des indicateurs de réalisation et de performance bien mesurables ;
- Faciliter la création de nouveaux clubs genre dans les écoles et organiser des concours qui vont amener les élèves à s'intéresser aux thématiques du projet et récompenser les meilleurs ;
- Mettre en place un programme de réinsertion socioprofessionnelle intégré pour les jeunes et les enfants bénéficiaires du projet ;
- Redynamiser/renforcer les capacités des membres des structures locales (associations de jeunes, comités de médiation, etc.) pour qu'ils puissent gérer de manière autonome les actions de paix, la médiation et le dialogue ;
- Accentuer la prise en compte du genre dans la formulation des objectifs et des indicateurs ;

Les principales leçons apprises sont les suivantes :

- La création et/ou la redynamisation de plusieurs espaces d'échanges, de discussion et de concertation fonctionnelle renforce la culture de dialogue ;
- La réalisation d'activité ensemble pour les adultes et la mise en place de jeux pour les enfants constituent de bons moyens pour promouvoir la cohésion sociale ;
- La mise en place d'un médiateur au niveau de la mairie et l'implication des sectoriels dans l'accompagnement des jeunes contribuent à assurer la pérennité de l'accompagnement des jeunes ;
- L'appropriation du projet par les parties prenantes est assurée à travers l'organisation des rencontres de capitalisation des acquis et l'identification des stratégies de pérennisation avec les différents groupes cibles.

SOMMAIRE

RESUME	1
SOMMAIRE	3
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES.....	5
SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	6
1. INTRODUCTION.....	7
1.1 Objet de l'évaluation	7
1.2. Motif et objectifs de l'évaluation.....	8
1.2.1. Contexte de l'évaluation.....	8
1.2.2. Objectif de l'évaluation	8
1.2.3. Questions centrales de l'évaluation	9
1.3 Mission d'évaluation	9
1.3.1. Déroulement de l'évaluation.....	9
1.3.2. Composition de l'équipe d'évaluation	9
1.3.3. Participation des partenaires et des groupes cibles à l'évaluation.....	10
1.3.4. Facteurs externes influençant la réalisation de l'évaluation et leurs conséquences ...	11
2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	12
2.1 Méthodologie d'évaluation	12
2.1.1. Approche méthodologique et outils	12
2.1.2. Mesures prises pour assurer la protection de l'intervenant	13
2.2 Évaluation critique.....	14
3. CONDITIONS GÉNÉRALES	16
3.1. Conditions générales, problèmes et potentiels au début de l'action de développement et changements importants au cours de celle-ci	16
3.2. Présence et activités d'autres acteurs.....	16
3.3. Risques pour la réussite de l'action de développement.....	18
4. EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DU PROMOTEUR ET DE SES PARTENAIRES.....	20
4.1. Qualification du personnel	20
4.2. Autres changements au sein du promoteur et des partenaires de mise en œuvre	20
5. EFFICACITÉ EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT	21
5.1 Pertinence.....	21
5.1.1. Adéquation de l'orientation et de la conception fondamentales de la politique de développement.....	21

5.1.2.	Conformité des objectifs avec les besoins des groupes cibles et avec les objectifs du donateur, du bénéficiaire de la subvention/du porteur de projet, des partenaires de mise en œuvre et, le cas échéant, du pays.....	21
5.2	Efficacité	23
5.2.1.	Qualité de la planification de l'action de développement	23
5.2.2.	Qualité du système d'objectifs et des indicateurs.....	23
5.2.3.	Motivation, appropriation et légitimité du promoteur du projet « Jeunes Artisans de Paix »	24
5.2.4.	Qualité de la mise en œuvre de l'action de développement	24
5.2.5.	Qualité du pilotage de l'action de développement	25
5.2.6.	Analyse du niveau de réalisation des objectifs.....	26
5.2.7.	Analyse des différentes approches utilisées par les partenaires	31
5.2.8.	Autres effets (y compris négatifs, le cas échéant) au niveau des réalisations et effets directs	32
5.3	Efficiences	34
5.3.1.	Appréciation de la gestion des ressources financières du projet	34
5.3.2.	Appréciation de la gestion ressources matérielles et logistiques	34
5.4	Effets supérieurs en matière de politique de développement	35
5.4.1.	Réalisation des objectifs supérieurs de la politique de développement	35
5.4.2.	Modélisation, formation de structures et efficacité à grande échelle	36
5.4.3.	Autres effets (éventuellement négatifs) au niveau des effets supérieurs.....	36
5.5	Durabilité	37
5.5.1.	Durabilité des effets positifs (après la fin de l'aide), compte tenu également de l'évolution du contexte.....	37
5.5.2.	Risques et potentiels pour une efficacité durable au niveau de l'organisation et des groupes cibles	38
6.	QUESTIONS TRANSVERSALES	39
6.1.	Thèmes transversaux de la politique de développement	39
6.2.	Contribution aux objectifs organisationnels du bénéficiaire de la subvention	40
7.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	41
7.1	Conclusions	41
7.2	Recommandations	42
7.3	Leçons apprises	43
ANNEXE	45
Annexe 1	: Termes de référence.....	45
Annexe 2	: Outils de collecte de données/d'informations	53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif du nombre de personnes mobilisées pour les évaluations dans chaque pays 10

Tableau 2 : Quelques chiffres sur la collecte des données qualitatives 12

Tableau 3 : Présentation du niveau d'atteinte des objectifs du projet par les 03 organismes 28

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des enquêtés selon le sexe 13

Figure 2 : Répartition des enquêtés selon les groupes d'âge 13

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AGR	Activité Génératrice de Revenus
ALDEPA	Action Locale pour un Développement Participatif et Autogéré
BMZ	Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement du gouvernement allemand
CETIC	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CIPCRE	Cercle International Pour la Promotion de la Création
CREUSET	Association Creuset des Jeunes pour le Développement et l'Epanouissement Intégral des Populations ACJDEIP (CREUSET TOGO)
DAJEC	Délégation d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Education Civique
FGD	Focus Groups Discussion
KIRA	Kinderrechte Afrika
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PDI	Personne Déplacée Interne
PSH	Personnes en Situation de Handicap
TDR	Termes de Référence
UA	Union Africaine
VBG	Violences Basées sur le Genre
VC	Volontaires Citoyens

1. INTRODUCTION

1.1 Objet de l'évaluation

Le rôle de la jeunesse dans les programmes de développement en Afrique a pris de l'ampleur avec l'acte constitutif de l'Union Africaine (UA) qui reconnaît expressément la jeunesse comme un levier important pour la paix et la cohésion entre "nos peuples". En Afrique, notamment au Cameroun, au Bénin et au Togo, la population jeune est largement représentée avec un fort taux de croissance et souvent considérée comme étant exposée aux risques d'actions de violence, en particulier dans un contexte local où le chômage et la vulnérabilité socio-économique sont importants.

Les différentes analyses de situation réalisées dans six (6) communes du Bénin, du Cameroun et du Togo ont révélé que le contexte d'insécurité des localités cibles du projet conduisait à un climat de méfiance et de haine entre les différentes couches sociales. En résulte une faible transmission des valeurs culturelles aux jeunes de même qu'un manque de sensibilisation des jeunes par les leaders et des conflits intergénérationnels ou interethniques. Les jeunes se sentent de ce fait très peu impliqués dans les prises de décisions et in fine dans la gestion de leurs milieux et. Selon ces analyses, cela expliquerait au moins en partie l'exposition des enfants et jeunes à la violence (notamment l'extrémisme violent) et aux autres facteurs perturbateurs de la paix et du vivre ensemble. Les conditions socioéconomiques précaires dans lesquelles les jeunes vivent ne favorisent pas non plus leur participation au développement de leurs communautés d'appartenance.

C'est dans ce cadre que l'ONG ALDEPA au Cameroun en partenariat avec les ONG CIPCRE au Bénin et CREUSET au Togo ont réalisé avec le soutien de Kinderrechte Afrika e. V. (KiRA) le projet « Les enfants et les jeunes comme artisans de paix – transfert d'approches éprouvées pour une cohabitation interculturelle pacifique dans le Nord du Bénin, du Cameroun et du Togo » dont la période de mise en œuvre était du 1^{er} octobre 2022 au 31 décembre 2024.

Après 27 mois d'exécution, une évaluation finale du projet a été prescrite par ADELPA et ses partenaires afin de mesurer le niveau d'atteinte de ses indicateurs et d'apprécier les résultats du projet ainsi que les effets des actions menées par rapport aux objectifs visés. Il a s'agit de tirer les principaux enseignements de l'intervention et de formuler des recommandations pratiques concernant la poursuite du projet dans les trois (03) pays cibles.

Les évaluations réalisées ont fait appel à l'exploitation documentaire, l'administration d'un questionnaire à un échantillon de bénéficiaires, des entretiens individuels et en groupes avec les bénéficiaires et les autres parties prenantes. La phase terrain de la mission s'est déroulée durant le mois de décembre 2024 dans les six (06) communes.

Le présent rapport qui présente la synthèse des rapports des évaluations des 03 pays Bénin, Cameroun et Togo est articulé autour des parties suivantes : Cadre de la mission ; Approche méthodologique ; Evolution de la performance du promoteur et de ses partenaires ; Efficacité en matière de politique de développement selon les critères de l'OCDE ; Questions transversales ; Conclusions et recommandations.

1.2. Motif et objectifs de l'évaluation

1.2.1. Contexte de l'évaluation

Le projet régional « Les enfants et les jeunes comme artisans de paix - Transfert d'approches éprouvées pour une cohabitation interculturelle pacifique dans le nord du Bénin, du Cameroun et du Togo » visait à améliorer l'éducation et l'implication des enfants et des jeunes dans la construction d'une société de paix et de non-violence.

Pour apporter une réponse efficace aux constats suscités, parmi lesquels la faible implication des jeunes dans la gestion de leurs milieux et dans les prises de décision dans les zones d'intervention du projet, plusieurs activités ont été développées et réalisées depuis octobre 2022 avec pour cibles les enfants/adolescent(e)s et jeunes filles et hommes mais également les leaders communautaires (traditionnels et religieux) ainsi que les acteurs étatiques et municipaux. Les objectifs assignés étaient :

Objectif global du projet: Les enfants et les jeunes du Cameroun, du Bénin et du Togo grandissent dans une société interculturelle pacifique, à laquelle ils peuvent participer activement et dans laquelle leurs droits d'enfants sont respectés.

Objectif du projet

Dans 2 communes chacun, au Cameroun, au Bénin et au Togo, des jeunes filles et garçons participent activement à la construction d'une société de paix, de non-violence et de respect des droits de l'enfant.

Objectifs spécifiques :

OS1. Les approches des 3 organisations partenaires du Bénin, du Cameroun et du Togo pour accompagner les enfants et les jeunes vers un engagement effectif dans la promotion de la paix et une citoyenneté responsable et pour créer des espaces d'engagement, sont concertées, expérimentées et accessibles à d'autres acteurs.

OS2. Les structures de jeunes dans les zones de projet sont renforcées pour la participation et l'engagement citoyen en vue de promouvoir la cohabitation pacifique.

OS3. Dans les 6 communautés cibles, il existe des possibilités de participation et d'échange pour les enfants et les jeunes avec des leaders communautaires, religieux et traditionnels.

Région d'intervention du projet

Le projet est mis en œuvre dans 6 communes de 3 pays comme le précise le tableau suivant.

ALDEPA - Cameroun	CIPCRE - Bénin	CREUSET - Togo
Communes : Kolofata et Waza Région : Extrême-Nord	Communes : Nikki et Ouaké Région : Nord du Bénin	Communes : Tchaudjo 1 et 2 Région : Centrale

1.2.2. Objectif de l'évaluation

La présente mission visait à conduire l'évaluation finale du projet « Les enfants et les jeunes comme artisans de paix – transfert d'approches éprouvées pour une cohabitation interculturelle pacifique dans le Nord du Bénin, du Cameroun et du Togo » mise en œuvre au Cameroun, au Togo et au Bénin

dans le but de mesurer le niveau d'atteinte de ses indicateurs et de permettre de répondre aux questions d'évaluation centrées sur la pertinence, la durabilité/pérennité, l'efficacité et l'efficacéité du projet.

Plus précisément, il s'agissait de :

1. Évaluer dans quelles mesures les objectifs initiaux du projet ont été réalisés ;
2. Répertoireier tous les changements/impacts induits par les différentes interventions du projet sur les bénéficiaires directs ;
3. Identifier et évaluer les effets directs et indirects du projet sur les bénéficiaires et sur leurs communautés ;
4. Examiner comment les ressources matérielles, financières et humaines ont été utilisées pour atteindre les résultats ;
5. Capitaliser les leçons apprises et les bonnes pratiques du projet ;
6. Formuler des recommandations pertinentes pour les interventions futures.

1.2.3. Questions centrales de l'évaluation

Afin de faire de cette mission une réussite, l'évaluation a été conduite en prenant en considération quelques questions clés :

- ✧ Quelle est la pertinence des thématiques abordées par le projet JAP en lien avec les réalités locales dans les communes de mise en œuvre du projet ?
- ✧ Quelle est l'efficacité des moyens de mise en œuvre du projet JAP dans les communes de mise en œuvre du projet ?
- ✧ Quelle appréciation peut être faite de l'efficacité des moyens de mise en œuvre du projet en lien avec le contexte local des communes cibles du projet ?
- ✧ Quel est l'impact du projet JAP dans les axes cohabitation interculturelle et réconciliation sociale, rôle des jeunes dans la construction de la paix et intégration des jeunes dans des processus de dialogue interculturel et de résolution des conflits dans les communes de mise en œuvre du projet ?
- ✧ Comment assurer la viabilité du projet en mettant les acteurs impliqués au centre de la pérennisation ?

1.3 Mission d'évaluation

1.3.1. Déroulement de l'évaluation

La mission d'évaluation du projet s'est déroulée du 28 novembre au 31 décembre 2024 aussi bien au Cameroun et au Togo qu'au Bénin. La mission s'est tenue suivant un agenda marqué par : une séance de cadrage méthodologique, la signature du contrat, l'élaboration et la validation des outils, la collecte de données, l'élaboration des rapports provisoires et, après validation desdits rapports, la production des rapports finaux d'évaluation.

1.3.2. Composition de l'équipe d'évaluation

Pour la réalisation des évaluations du projet « Les enfants et les jeunes comme artisans de paix – transfert d’approches éprouvées pour une cohabitation interculturelle pacifique dans le Nord du Bénin, du Cameroun et du Togo », chaque pays disposait d’un consultant. Au total huit (08) personnes ont pris part aux évaluations, tous indépendants des organismes partenaires.

Tableau 1 : Récapitulatif du nombre de personnes mobilisées pour les évaluations dans chaque pays

Pays	Organisme	Nombre	Effectif de l’équipe d’évaluation
Bénin	CIPCRE	04	01 consultant principal et trois (03) assistants techniques à la collecte, à l’analyse des données et à la rédaction de rapport
Cameroun	ALDEPA	02	01 consultant principal et 01 assistant technique à la collecte, à l’analyse des données et à la rédaction de rapport
Togo	CREUSET	02	01 consultant principal et 01 assistant technique à la collecte, à l’analyse des données et à la rédaction de rapport

Dans chaque pays, l’évaluateur a interagi avec une ONG partenaire et un comité de suivi impliqué dans toutes les phases de l’évaluation sous forme de réunions virtuelles et présentielles, de correspondance mail et de partage d’informations via diverses plateformes. Le comité de suivi était constitué de l’équipe du projet, du bailleur de fonds et des responsables des ONG partenaires de mise en œuvre. Les membres du comité de suivi ont joué un rôle important dans le processus d’évaluation en tant qu’informateurs clés dans le cadre de la collecte des données, la validation des outils et la diffusion des résultats de l’évaluation.

1.3.3. Participation des partenaires et des groupes cibles à l’évaluation

L’exploitation des documents du projet et les entretiens préliminaires ont permis d’identifier l’ensemble des acteurs qui ont été impliqués dans la mise en œuvre du projet dans les 03 pays. Les principales parties prenantes peuvent être regroupées comme suit :

Bailleurs de fonds : les partenaires financiers sont le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et Kinderrechte Afrika e. V « KiRA ». Les ressources financières prévues furent mises à disposition des ONG à travers des décaissements progressifs sur la base de l’état d’avancement physique et financier du projet pour la réalisation des différentes activités du projet, notamment son évaluation finale.

Les partenaires de mise en œuvre : Il s’agit d’ALDEPA au Cameroun, CIPCRE au Bénin et CREUSET au Togo accompagnés techniquement par KiRA. Ces partenaires furent responsables de la mise en œuvre du projet sur le terrain. Dans le cadre de l’évaluation, ils ont également contribué à la mise à disposition des documents du projet, à la mobilisation des cibles à interroger au niveau des deux communes, au renseignement de formulaires dans le cadre des sollicitations du personnel du projet, l’assistance et à l’assistance logistique de l’équipe du consultant pour leur séjour dans les communes.

Partie étatique : Il s’agit des représentants des départements ministériels en lien avec le secteur protection (assistance sociale et accompagnement des jeunes), ainsi que les collectivités territoriales.

Ils ont accompagné la mise en œuvre du projet car partageant les mêmes domaines d'intervention et les cibles du projet, et ont été des personnes ressources lors de l'évaluation.

Les groupes cibles : Les groupes cibles sont les mêmes dans chaque pays du projet (: enfants filles et garçons, responsables d'espace de citoyenneté de 12 à 17 ans ; jeunes adultes filles et garçons, responsables des espaces de citoyenneté de 18 à 30 ans ; leaders communautaires ; élus locaux (conseillers) ; enseignants/acteurs de l'éducation et ombudsmans). Ils ont également pris activement part aux différentes activités de collecte de données (entretiens individuels, focus groups, témoignages, sollicitations complémentaires téléphoniques...) organisées dans le cadre de l'évaluation. Le tout a été rendu possible grâce à l'ouverture, la bonne volonté et la participation active des personnes et des groupes cibles sollicités par le biais des équipes projets.

1.3.4. Facteurs externes influençant la réalisation de l'évaluation et leurs conséquences

Dans chacun des pays où se déroulait l'évaluation, la mission s'est déroulée conformément aux prévisions en termes de planning et de participation des acteurs cibles. Aucune influence de facteur externe n'est à signaler fondamentalement. Quelques points ont malgré tout eu un impact sur la conduite de l'évaluation, à savoir :

- La période de collecte - le mois de décembre - coïncidait avec les rencontres de bilan des activités dans les collectivités et les activités des établissements scolaires. Cette situation a nécessairement eu un impact sur la disponibilité des élus locaux, des leaders communautaires, des Ombudsmans, des encadreurs scolaires et des adolescent(e)s dans les trois pays ;
- La situation sécuritaire et les inondations dans certaines localités des communes du Cameroun a impacté la couverture géographique de l'évaluation (il n'a pas été possible de se déployer) et la disponibilité des acteurs (plusieurs étant impliqués à relancer les champs).

Pour y faire face, les horaires d'entretien et focus group ont été réajustés afin de travailler avec ces acteurs suivant leur disponibilité. Les consultants ont également rencontré des facilités sur le terrain notamment de la part des équipes projet, des autorités administratives et des autorités traditionnelles. Un appui dans la mobilisation des cibles et le partage des informations sur la situation sécuritaire dans les communes qui a permis d'ajuster la planification des missions de collecte de données.

2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La section sur la méthodologie rend compte de l'ensemble des étapes ayant conduit à la production du rapport ainsi que les méthodes, techniques et outils appliqués à cet effet.

2.1 Méthodologie d'évaluation

2.1.1. Approche méthodologique et outils

L'approche méthodique utilisée pour la réalisation de cette évaluation a été la même pour les trois pays. Elle s'est axée sur une démarche méthodologique fondamentalement qualitative et sensible au genre, combinée à une capitalisation des données quantitatives disponibles. Les contraintes de délai relativement court ainsi que les dimensions de résultats attendus du projet (changements sociaux, changements de comportements, transformation sociale) justifient cette option.

Les consultants se sont ainsi appuyés sur des techniques participatives pour rassembler des données qualitatives susceptibles de fournir des réponses adéquates aux questions d'évaluation et aux objectifs de la mission. Il a été question également de rechercher de manière participative auprès de l'ensemble des parties prenantes des recommandations pour la mise en œuvre d'initiatives futures.

La collecte des données s'est déroulée dans les six (06) communes du 11 au 16 décembre 2024 pour le Cameroun et le Bénin, et du 09 au 15 décembre au Togo. Les consultants et leur équipe ont conduit des entretiens individuels avec les personnes ressources sélectionnées et les acteurs locaux, et animé les focus group discussion (FGD) avec des leaders, des jeunes et des enfants/adolescent(e)s. Les outils utilisés pour la collecte ont été validés au préalable par l'équipe de projet des ONG partenaires. 50 entretiens et 22 focus group ont ainsi été menés au cours de ces évaluations.

Au total, **454 personnes soit 200 femmes et 254 hommes (28,6% au Bénin, 40,5% au Cameroun et 30,8% au Togo)** ont été consultées sur la base de leur rôle et responsabilités dans la mise en œuvre du projet, leur connaissance des zones de mise en œuvre et des dynamiques en matière de cohésion sociale, etc. Le tableau suivant présente quelques chiffres obtenus après la collecte de données dans les différentes zones d'intervention du projet.

Tableau 2 : Quelques chiffres sur la collecte des données qualitatives

Pays	Commune	Entretiens individuels			Focus-groups				Total Entretiens + FGD		
		H	F	T	Nbre	H	F	T	H	F	T
TOGO	Tchaoudjo 1	8	4	12	3	30	30	60	38	34	72
	Tchaoudjo 2	6	2	8	3	30	30	60	36	32	68
Cameroun	Waza	7	4	11	5	55	48	103	62	52	114
	Kolofata	5	2	7	5	34	29	63	39	31	70
Bénin	Nikki	7	0	7	3	37	20	57	44	20	64
	Ouaké	5	0	5	3	30	31	61	35	31	66
Ensemble	Bénin	12	0	12	6	67	51	118	79	51	130
	Cameroun	12	6	18	10	89	77	166	101	83	184
	Togo	14	6	20	6	60	60	120	74	66	140
	TOTAL	38	12	50	22	216	188	404	254	200	454

Source : Evaluation projet « Jeunes Artisans de Paix », 2024.

Nbre=Nombre F= Femmes H = Hommes*

Répartition des enquêtés selon le sexe et les tranches d'âge

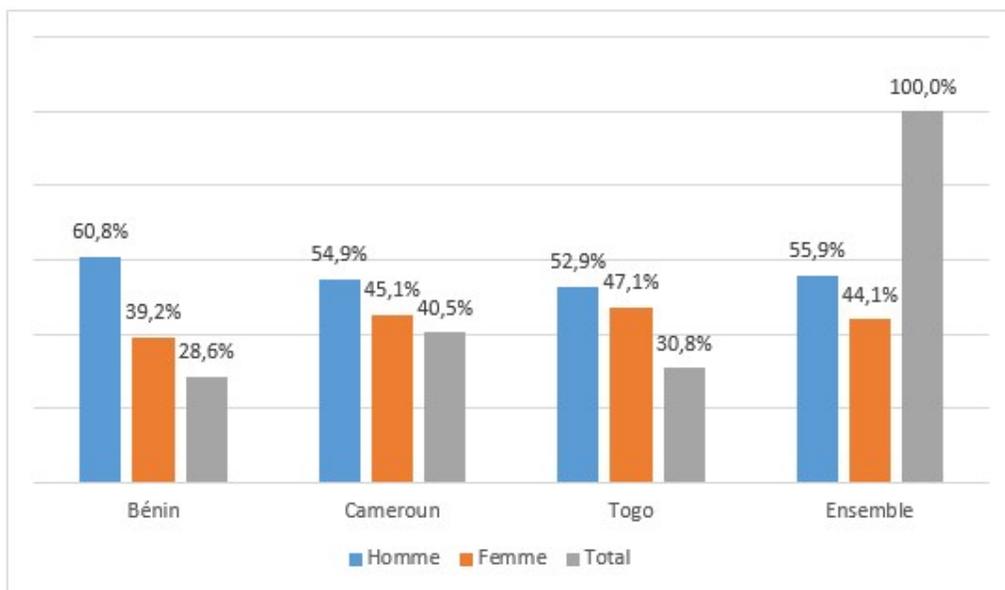


Figure 1 : Répartition des enquêtés selon le sexe

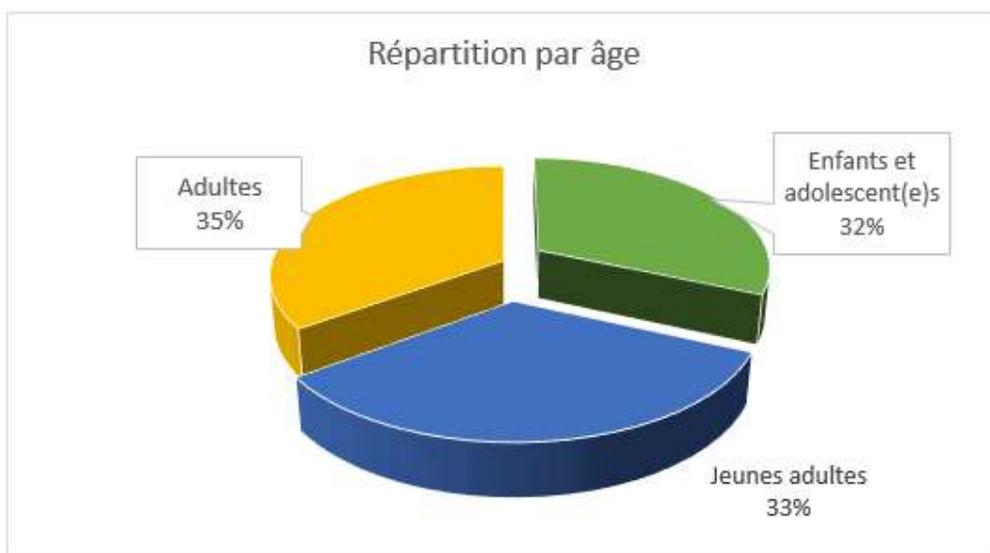


Figure 2 : Répartition des enquêtés selon les groupes d'âge

Les différentes équipes du projet ont également été sollicitées lors de la collecte de données à travers des fiches de sollicitation à contribution à remplir et à retourner par mail, leur donnant ainsi l'occasion de communiquer leurs points de vue sur différents aspects du projet évalué. 12 personnes ont répondu à cette sollicitation soit quatre (04) dans chaque pays.

2.1.2. Mesures prises pour assurer la protection de l'intervenant

Le principe d'innocuité a été observé par tous les consultants. En effet, les évaluateurs se sont strictement conformés chacun dans sa zone d'intervention aux prescriptions éthiques et professionnelles de l'ONG partenaire, avec acceptation totale et respect scrupuleux de ses principes en la matière. Plus spécifiquement, pour garantir la prise en compte des considérations éthiques, les attitudes suivantes ont été observées tout au long du processus :

- ✧ Signature et stricte respect des politiques institutionnelles du CIPCRE, CREUSET ou ALDEPA ;
- ✧ Explication claire du processus d'évaluation avec clarification des objectifs visés ;
- ✧ Assurer aux sources d'information toute la confidentialité et l'anonymat nécessaires ;
- ✧ Recueillir le consentement de chacun et de tous avant enregistrement et prise de photos ;
- ✧ Donner un égal respect aux parties prenantes interviewées ;
- ✧ Respecter strictement la liberté d'expression et de parole des interlocuteurs ;
- ✧ Confidentialité dans la gestion des données ;
- ✧ Respecter la diversité des acteurs et la refléter dans un échantillonnage inclusif, avec une attention particulière envers les enfants/adolescents, les jeunes adultes et les femmes (parties vulnérables) du projet ;
- ✧ Faire comprendre, d'entrée, à tous les interlocuteurs que l'évaluateur n'est ni staff des ONG partenaires, ni membre d'aucune autre partie prenante, mais un professionnel externe et indépendant qui recherche du feedback sur le projet et sur sa mise en œuvre ;
- ✧ Traiter avec tous dans le respect, la transparence, le respect et la courtoisie ;
- ✧ Eviter toutes pratiques prohibées par le droit et la morale ;
- ✧ Tenir compte de sensibilités culturelles et religieuses des parties prenantes ;
- ✧ Travailler dans des cadres physiques propices qui garantissent la protection de l'intégrité physique et psychologique des participants.

2.2 Évaluation critique

Les limites potentielles à l'approche méthodologique sont fondamentalement celles des évaluations axées sur des outils purement qualitatifs et celles réalisées dans un contexte sécuritaire sensible. En effet, la situation sécuritaire dans certaines des localités d'intervention réduit la couverture géographique de l'évaluation ce qui constitue la principale limite de l'évaluation mais n'entache en aucun cas la qualité des données collectées et des analyses dans la mesure de la mobilisation des acteurs impliqués.

S'agissant des évaluations axées sur des outils purement qualitatifs, une évidence reste que les sources secondaires et primaires ont leurs limites respectives dans une évaluation axée sur une perspective qualitative. Les premières sont constituées fondamentalement de rapports de progrès ou d'exécution d'où nous avons tiré l'essentiel des données statistiques et même qualitatives. Elles renvoient à des auteurs non-indépendants, en l'occurrence des membres du personnel impliqués dans l'exécution du projet, qui ont donc pu développer, consciemment ou inconsciemment, des biais favorables. Quant aux sources primaires, même si elles ont été choisies avec précaution et inclusivité (groupes cibles et sexes), elles restent un échantillon qualitatif non aléatoire constitué sur la base de la technique dite "choix raisonné" par des membres du personnel du projet également. On peut donc s'interroger sur le degré d'objectivité garantissable avec cet échantillon en comparaison à une perspective empirique où l'observation et l'opinion des personnes prises de façon aléatoire peuvent significativement révéler les faits réels du projet.

Face à ces défis, nous avons développé une stratégie d'atténuation des risques qui réside dans une triangulation rigoureuse des sources d'information. A cet effet, un premier niveau de concordance interne a consacré un examen minutieux des documents pour en apprécier la cohérence intrinsèque afin de déterminer leur qualité et le degré de fiabilité à leur accorder. Puis, sur un même sujet, les différents documents disponibles ont été confrontés entre eux pour dégager un second niveau de

concordance et éventuellement identifier des discordances. En ce qui concerne les entretiens, les données en résultant ont été examinées au regard des informations issues des sources secondaires pour déterminer un troisième niveau de concordance et/ou de discordance. Pour finir, nous avons recroisé les opinions provenant des interviews avec les différentes parties prenantes du projet pour faire à nouveau ressortir les concordances et d'éventuelle discordances à titre de quatrième et dernier niveau de triangulation. Le degré de fiabilité des conclusions de cette évaluation s'est ainsi trouvé considérablement rehaussé.

3. CONDITIONS GÉNÉRALES

3.1. Conditions générales, problèmes et potentiels au début de l'action de développement et changements importants au cours de celle-ci

Les différentes analyses de situation réalisées dans les deux communes de Tchaoudjo au Togo tout comme les communes de Nikki et celle de Ouaké au Bénin et les communes de Waza et Kolofata au Cameroun, ont révélé que les adolescents et les jeunes adultes sont pour la plupart désœuvrés et sans espoir d'être occupés. Dans ces communes, du fait de leur position géographique (présence de plusieurs conflits ou impact des changements climatiques), les problèmes d'insécurité et de cohésion sociale sont particulièrement préoccupants, suscitant une grande inquiétude parmi les populations.

Le diagnostic participatif réalisé dans les 06 communes en amont du lancement du projet a permis de mieux comprendre la situation du vivre-ensemble interculturel et le niveau d'engagement des jeunes dans la promotion de la paix. Les résultats ont montré que les jeunes veulent être plus actifs et impliqués dans la vie socio-culturelle et la gestion des affaires locales, mais qu'ils ont besoin d'un soutien accru pour structurer leurs actions associatives et participer activement à la gouvernance locale. Une volonté grandissante de la population d'obtenir et de contribuer au changement dans leur communauté a par ailleurs été observée dans les 6 communes.

A travers ces activités, le projet a contribué au changement des comportements au sein des communautés et au sein des ménages.

Deux types de changement sont ainsi perceptibles au sein des six (06) communes :

- (i) **Un changement individuel** par le développement des connaissances et des capacités des bénéficiaires directs du projet. L'ensemble des bénéficiaires consultés ont indiqué que les formations leur avaient permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur les thématiques développées par le projet mais surtout d'adopter de nouveaux comportements de vivre ensemble et de médiateurs dans leurs milieux ;
- (ii) **Un changement collectif** : selon les acteurs rencontrés, le projet a également permis de renforcer la dynamique des jeunes, des plateformes associatives et des leaders autour notamment de la participation au développement local de la communauté, de la lutte contre la déscolarisation des jeunes filles et contre le mariage précoce et de la prévention contre les conflits.

On obtient ainsi un engagement ferme de tous les acteurs à lutter contre tous les facteurs pouvant entacher la cohésion de leur communauté.

3.2. Présence et activités d'autres acteurs

Dans les communes d'intervention, il existe différents acteurs de développement porteurs de différentes initiatives visant à contribuer à l'établissement de la paix au sein des communautés. Certains acteurs agissent pour l'autonomisation économique des personnes vulnérables et d'autres pour la cohésion sociale avec un focus important sur l'éveil des consciences et la sensibilisation aux meilleures pratiques dans les communautés.

<p>Quelques organisations et organes institutionnels travaillant dans la zone d'intervention du projet au Togo</p>
<p>La région centrale est une zone de prédilection des organisations de la société civile (PASDI AFRIQUE, ADESCO, RADAR, Monde Radieux, PAFED) et des organisations internationales à l'instar de Plan International Togo. Néanmoins s'agissant des thématiques du projet (cohabitation pacifique, participation des enfants au processus de la paix...), peu d'organisations y travaillent dans ces communes.</p>
<p>Quelques organisations et organes institutionnels travaillant dans la zone d'intervention du projet au Cameroun</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Plan International et Intersos (intervention dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'éducation et de la protection de l'enfance) dans les départements du Logone et Chari et du Mayo Sava. • CADEPI (Cellule d'Appui au Développement local Participatif Intégré) à WAZA • NRC (sécurité alimentaire et distribution de cash pour les AGRs) avec pour zones d'intervention Mayo Sava, Logone et Chari. • IRC (distribution de cash conditionnel et soutien au développement des AGRs) avec pour zones d'intervention Mayo Sava, Logone et Chari. • JAPSSO qui propose des services de gestion et d'ingénierie pour l'amélioration des conditions de vies (projet d'insertion socio-économique des jeunes vulnérables y compris les jeunes femmes et les filles, ex associés ou otages de Boko Haram et membres du comité de vigilance à Mora et Kolofata).
<p>Quelques organisations et organes institutionnels travaillant dans la zone d'intervention du projet au Bénin</p>
<p>Commune de Ouaké</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Projet COSO : Mis en œuvre par le gouvernement béninois pour améliorer la collaboration régionale et la résilience socio-économique et climatique des communautés des zones frontalières dans les régions cibles du nord des pays du Golfe de Guinée exposées aux conflits et aux risques climatiques ; ✧ Réseau « Sourou » : ce réseau, constitué en novembre 2024, vise à promouvoir la paix, la cohésion sociale et le rôle des femmes leaders dans le développement communautaire ; ✧ Projet Cohésion Sociale : Mis en œuvre par l'ONG Potal men pour promouvoir la cohésion sociale et les liens entre les différentes communautés de la région. <p>Commune de Nikki</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Projet MEDIA B : Mis en œuvre par WeWorld ONG pour promouvoir la paix, la cohésion sociale et le rôle des femmes leaders dans le développement communautaire ; ✧ Projet d'Appui au Renforcement de la cohésion sociale, à la Prévention de l'Extrémisme Violent et à la Lutte contre les Conflits liés à la Transhumance (Pacoso-Pev-Lct) : Ce projet œuvre pour le brassage entre les forces de sécurité et les populations, pour le renforcement de la cohésion sociale et pour la co-production de la sécurité ; ✧ Association Paix et Éducation (APE-Benin) : Cette association vise à faciliter le vivre ensemble entre les populations et les différentes couches de la société. Elle s'y attèle au moyen de formations et de l'éducation à la culture de non-violence et de la paix dans toutes les couches de la société.

Les cibles de ces organismes sont entre autres les adolescent(e)s et les jeunes femmes et hommes. A travers les activités menées, les différents organismes intervenants contribuent à mettre en place des opportunités permettant le vivre ensemble et la cohésion sociale. Ils contribuent également au développement économique des localités d'intervention.

On note une synergie d'action entre ces acteurs. En effet, la présence de ces organismes renforce les actions du projet car il y a une concertation entre les acteurs du volet protection et un partage d'informations sur les activités menées ce qui permet d'orienter les adolescent(e)s et les jeunes femmes et hommes vers d'autres services (: prise en charge de victime de VBG, formation professionnelle, etc.). L'intervention des autres organismes contribue malheureusement aussi à maintenir les comportements attentistes de certaines populations, conduit certains à ne pas fournir d'effort pour s'autonomiser ou à réclamer davantage de services des acteurs du développement. Ces attitudes rendent difficile le travail des agents sur le terrain et les activités des associations formées.

3.3. Risques pour la réussite de l'action de développement

Comme c'est le cas dans presque tous les projets de développement, aussi bien au Bénin que dans les autres pays d'intervention, il existe des risques mettant en péril la réussite du projet liés à la mise en œuvre du projet Jeunes Artisans de la Paix. L'évaluation a ainsi permis d'identifier quelques risques :

Risque avant la mise en œuvre du projet :

- **Conciliation d'intérêts en contexte d'inter culturalité** : Le projet a été mis en œuvre dans des communes multiculturelles où l'implication de groupes ethniques divers aurait pu constituer un facteur à risque pour le projet ;
- **Faible implication de toutes les couches (jeunes filles et hommes, personnes âgées, etc.) et des groupes communautaires existants** : une mauvaise approche de travail et un mauvais brassage intergénérationnel dans les activités auraient constitué des facteurs de risque du projet ;

Il s'agit ici des risques qui auraient pu empêcher la bonne mise en œuvre du projet et handicaper les résultats. Heureusement, les organisations ont réussi à mobiliser les différents acteurs dans une approche participative et inclusive pour créer un brassage intergénérationnel et multiculturel qui a permis d'endiguer ces menaces initiales.

Risques après la mise œuvre du projet :

- **Retour de l'insécurité, des conflits dans les communautés** : La détérioration de la situation sécuritaire, les conflits interethniques et les querelles du fait de la rareté des ressources dans les communautés peuvent entraîner l'inversion des résultats et des acquis importants réalisés par le projet ;
- **Découragement et déplacement des jeunes membres des groupes communautaires** : Face aux difficultés de mener les actions dans la communauté (logistique et financière) et pouvoir améliorer leur condition de vie, certains jeunes pourraient ne plus participer aux activités du groupe ;

Il s'agit ici des risques ou menaces post projet qui pourraient remettre en cause les acquis du projet. Mais, les mécanismes mis en place par le projet au niveau communautaire dans chaque pays permettent la pérennisation de l'action afin d'éviter à cette situation d'insécurité et de conflit ou le découragement des jeunes membres des groupes communautaires : le nombre de jeune formé et

dynamisé par projet, la présence d'un ombusman dans chaque commune, le nombre d'acteur mobilisé par le projet, les plaidoyers pour impliquer davantage les jeunes pour le développement de leur localité, etc.

S'agissant de la situation sécuritaire notamment au Cameroun, elle impacte nécessairement plusieurs éléments parmi lesquels la couverture géographique de l'intervention (choix des localités bénéficiaires), la présence des populations (notamment des jeunes qui se déplaceront pourront être impliqués dans les conflits), la peur des bénéficiaires des localités environnantes de se déplacer vers le centre-ville pour y recevoir une formation, la réduction du nombre de participants aux séances de sensibilisation, de formation ou de campagne de plaidoyer, la suspension ou le retardement dans la mise en œuvre de certaines activités (prise en compte des risques en temps réels) et le déploiement de l'équipe du projet dans les localités à risque (pour y mener une activité, opérer une supervision ou un suivi). L'insécurité fait également augmenter le coût de réalisation de certaines activités.

4. EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DU PROMOTEUR ET DE SES PARTENAIRES

4.1. Qualification du personnel

La réalisation du projet aussi bien au Cameroun, au Bénin et au Togo a nécessité la mobilisation d'une équipe diverse et variée de 04 personnes : un (01) chargé de projet, deux (02) animateurs (soit 01 pour chacune des communes) et un (01) comptable. Seul le Cameroun détenait également une coordinatrice du projet afin de permettre au partenaire ALDEPA d'assurer le lead du partenariat des ONG lui étant assigné pour ce projet.

L'analyse du fonctionnement et les réalisations de chaque équipe montre que des dispositions idoines ont été prises par chaque ONG pour avoir un personnel compétent pour mener et suivre les activités du projet : recrutement du personnel par appel à candidature et un bon descriptif des tâches. Les qualifications mises en avant sont entre autres : avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention, parler au moins une des langues locales, avoir au minimum le Baccalauréat et les compétences techniques nécessaires, et disposer d'une expérience avérée dans la réalisation des activités similaires.

Au vue des rapports produits par le personnel, des actions menées pour le respect du plan d'action et faire face aux difficultés, de la qualité des activités menées sur le terrain et des retours des différentes parties prenantes, nous pouvons dire que le personnel mobilisé par les ONG était qualifié pour accompagner la réalisation des objectifs du projet. En effet, dans chacune des communes d'intervention du projet, les différentes parties prenantes rencontrées ont apprécié le travail de l'équipe, notamment le travail des animateurs qui ont démontré de bonnes compétences en matière de techniques de mobilisation et d'animation communautaire, de conciliation des intérêts et de renforcement des capacités.

L'ensemble des ressources humaines mobilisées l'étaient à plein temps pour la mise en œuvre des activités.

4.2. Autres changements au sein du promoteur et des partenaires de mise en œuvre

Aucun changement au sein du promoteur et des partenaires de mise en œuvre n'a été observé pendant toute la période de réalisation du projet au Cameroun et au Bénin. Seule l'équipe du Togo, a connu un changement qui n'a néanmoins pas affecté l'efficacité de la mise en œuvre du projet. Le comptable du projet a en effet démissionné de son poste afin de poursuivre ses études. Suite à un processus de recrutement, il a été remplacé par un comptable, précédemment stagiaire sur le projet, disposant donc d'une bonne connaissance des actions menées.

Une révision de l'intervention est intervenue en 2023 et a consisté en une reformulation des activités du projet. Cette révision, sans grand impact sur les orientations basiques du projet, a été appliquée à ce que les acteurs ont nommé "essentiel du projet". De façon générale la mise en œuvre du projet a connu une stabilité qui a, sans doute, constitué un facteur de succès pour l'atteinte des objectifs fixés.

5. EFFICACITÉ EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

5.1 Pertinence

L'évaluation de la pertinence du projet implique une analyse détaillée de son alignement avec les cadres politiques et stratégiques en vigueur ainsi que son adéquation aux besoins des bénéficiaires.

5.1.1. Adéquation de l'orientation et de la conception fondamentales de la politique de développement

Cohérence du projet avec les documents de politique et de stratégie nationale

Les politiques de développement du Bénin, du Cameroun et du Togo et également dans les communes cibles mettent un accent particulier sur les thématiques de paix, sécurité, cohésion sociale et participation citoyenne au regard du contexte social peu harmonieux et fragilisé par les tensions sociales et les précarités économiques persistantes. Le projet « Les enfants et les jeunes comme artisans de paix – transfert d'approches éprouvées pour une cohabitation interculturelle pacifique dans le Nord du Bénin, du Cameroun et du Togo-» a été profondément ancré dans les principales lois et directives nationales et locales.

Au Bénin le projet s'aligne avec plusieurs programmes et projets d'envergure dont par exemple le projet étatique COSO (Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée) dont la mise en œuvre est aussi faite dans ces deux communes frontalières et qui détient une « *commission thématique 6 : Paix, cohésion, sociale, justice, sécurité* », consacrée au activité de paix, de sécurité, de cohésion sociale et de participation citoyenne.

Au Togo, une mobilisation de tous les acteurs face à la problématique cruciale de la paix et de la cohésion sociale est à observer. Suivant la feuille de route gouvernementale, différentes initiatives en ce sens ont été adoptées parmi lesquelles le Plan National de Développement (PND 2018-2022) et les Plans de Développement Communaux des communes cibles. Les actions de consolidation de la paix, de promotion de la cohésion sociale et les programmes destinés aux jeunes constituent donc des domaines prioritaires d'intervention sur lesquels le projet s'aligne.

Le Cameroun quant à lui dispose notamment d'une Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), d'une Politique Nationale de Protection Sociale 2020-2030 (PNPS), d'une Stratégie Nationale pour l'Emploi des Jeunes et des Femmes (SNEJF). S'y ajoutent e nombreux documents stratégiques soutenant les objectifs d'inclusion socio-économique et s'orientant vers une contribution significative à la protection des enfants, à la cohésion sociale et à la promotion de la paix dans la communauté. Le projet s'inscrit ainsi dans la volonté exprimée clairement par les pouvoirs publics du Cameroun de travailler au « développement du capital humain et du bien-être ».

5.1.2. Conformité des objectifs avec les besoins des groupes cibles et avec les objectifs du donateur, du bénéficiaire de la subvention/du porteur de projet, des partenaires de mise en œuvre et, le cas échéant, du pays.

Pour évaluer l'adéquation du projet avec les besoins des bénéficiaires locaux, il a été essentiel d'examiner comment chaque objectif a répondu aux priorités identifiées au sein des communes cibles au Cameroun, au Bénin et au Togo. Cette analyse a porté sur la manière dont les objectifs du projet, notamment en matière de bien-être et de cohésion sociale, se sont alignés avec les défis spécifiques auxquels ces populations ont été confrontées. L'examen des réponses apportées lors des évaluations a permis de déterminer l'efficacité des interventions dans la satisfaction des besoins prioritaires et

d'identifier les domaines nécessitant des ajustements pour mieux répondre aux attentes des bénéficiaires.

Le contexte d'insécurité qui sévit dans toutes les communes cibles du projet a suscité un climat de méfiance et de haine entre les différentes couches sociales avec comme conséquences la fragilité de la paix, du vivre ensemble, de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique. Il était donc question que le projet intervienne pour trouver une solution durable à ce phénomène dans les 06 communes.

De part ces activités, le projet était parfaitement ancré dans les stratégies locales de lutte pour la promotion de la paix et de la sécurité dans un contexte de menace terroriste (au Cameroun, au Bénin et au Togo). Pour les communautés (enfants, jeunes, femmes, hommes, leaders communautaires, religieux, traditionnels) le projet est intervenu à un moment critique où la paix, l'harmonie et la cohésion sociale étaient constamment mis en danger.

Le diagnostic participatif qui a été fait sur l'état de l'engagement des jeunes/enfants comme artisans de promotion de la paix et de la cohabitation pacifique a révélé un besoin crucial des jeunes/enfants et des leaders communautaires en termes de connaissances sur les points suivants : les différentes procédures de résolution des conflits sur le plan religieux et coutumier ; le rôle des jeunes dans la communauté ; les droits des enfants ; l'entrepreneuriat, etc.

« La mise en œuvre du projet Jeunes Artisans de Paix est intervenue à un moment clé où les conditions sociales et économiques étaient vraiment fragiles et précaires au sein de nos communautés ». « Les divisions, les conflits, les bagarres... maintenaient sous tension les relations sociales entre groupes de jeunes, groupes ethniques, groupes religieux, groupes générationnelles ». « Avant c'était la guerre entre les différents groupes religieux. Il n'y avait pas d'acceptation entre les groupes ethniques et religieux » témoignent les jeunes et les leaders communautaires au Bénin.

« Avant, dans les salles de classe par exemple, quand on entrait, on identifiait directement les groupes : les kanuri ici ; les Mafa par-là, les chrétiens de leur côté, les musulmans d'un autre côté. Et même lorsqu'on réalisait une activité dans un établissement scolaire. Dans la communauté, avant, quand on voyait même que l'un d'entre nous dans une situation compliquée, on ne les gérait pas » affirment les encadreurs et directeurs d'établissements scolaires dans les communes cibles du Cameroun.

Pour répondre à ce besoin d'améliorer la participation des jeunes au développement de leur localité et de construire une société interculturelle pacifique, à laquelle les jeunes/enfants filles et garçons peuvent participer activement et dans laquelle leurs droits d'enfants sont respectés, le projet a mis en place des structures associatives pour leur permettre d'avoir un cadre d'échange et de rencontre sans préjugés, sans distinction d'ethnies, de culture ou de religion. Ces structures visaient également à leur permettre de participer aux discussions stratégiques avec les autorités administratives et d'échanger avec des leaders communautaires, religieux et traditionnels. Une fonction d'ombudsman ou de médiateur (01 par commune), porte-parole des enfants et des jeunes auprès des autorités administratives et locales, a aussi été mis en place par le projet pour faciliter l'accès aux autorités administratives et ainsi faire face à l'indisponibilité ou l'inaccessibilité desdites autorités.

Il résulte des observations ci-dessus que les actions menées par le projet et les problématiques ayant mené auxdites actions répondent effectivement aux besoins des bénéficiaires directs du projet, notamment les jeunes/enfants et les leaders coutumiers et religieux. Toutefois il est à noter que certaines bénéficiaires, notamment les femmes ainsi que des leaders communautaires rencontrées,

ont estimés que les besoins relatifs au renforcement de la résilience économique des populations n'ont pas été suffisamment pris en compte.

5.2 Efficacité

5.2.1. Qualité de la planification de l'action de développement

Le projet depuis sa formulation a été implémenté pour un même délai dans 6 communes de 3 pays par un consortium de 03 ONG avec ALDEPA comme chef de file. Le principal défi était le partage d'expériences des trois (03) organisations pour faciliter la mise en œuvre du projet sur le terrain et la mise en commun des actions. Une bonne planification s'est avérée être l'outil indispensable pour assurer la réalisation des activités, apprécier le niveau d'avancement du projet, organiser la répartition des ressources et assurer le suivi des activités.

Pour ce faire, un plan d'action annuel de l'ensemble des activités a été élaboré par chaque équipe projet, désagrégé par trimestre et par mois, et partagés entre les équipes des 03 ONG partenaires pour une avancée commune des activités. La coordonnatrice et le partenaire technique KIRA étant chargés de la validation avant l'implémentation. Cette planification conjointe et harmonisée des activités (trimestrielle et mensuel) a permis une évolution partagée du projet dans les différentes communes des pays cibles et a facilité l'allocation des ressources nécessaires pour réaliser chacune des activités à temps.

5.2.2. Qualité du système d'objectifs et des indicateurs

Le projet s'est développé sur la base d'un système d'objectifs et d'indicateurs solides. Pour la réalisation du projet, 08 indicateurs de performance du projet ont été définis pour la mesure de 04 résultats du projet. A chaque objectif est associé un ou plusieurs indicateurs et conformément aux exigences du BMZ ce système d'objectif et d'indicateurs se limite aux indicateurs de réalisation pour les objectifs spécifiques. Certains indicateurs qualitatifs et quantitatifs ont été clairement énoncés pour apprécier une évolution entre la situation initiale avant l'intervention du projet et la situation atteinte à la fin du projet.

Les données collectées ont permis de constater très aisément que ces différents indicateurs ont été réalisés avec un grand écart positif pour la majorité. Certains indicateurs pourtant sur le nombre de personne par groupes cibles participants aux activités ont été doublés, triplés ou même quadruplés à la réalisation. Toutefois, l'évaluateur a noté quelques points de faiblesse du dispositif de suivi-évaluation. Il s'agit notamment de :

- ⇒ **L'absence de certaines valeurs de référence des indicateurs** : l'indicateur de référence ne donne pas la valeur chiffrée exacte à atteindre à la fin de l'intervention pour apprécier sa performance (Exemple : « Dans les 6 communes du projet au Cameroun, au Bénin et au Togo, il y a des médiateurs qui sont familiarisés avec la sensibilisation et la médiation dans les communes afin de prévenir les conflits ou d'apaiser les communes en proie à des conflits. ») ;
- ⇒ **Les modes de calcul de certains indicateurs ne sont pas clarifiés** : une telle situation conduit à une risque d'incompréhension des indicateurs par les utilisateurs (équipe du projet, partenaire, évaluateur, etc.) ;
- ⇒ **Les indicateurs non sensibles au genre** : bien que le projet cible à la fois les femmes et les hommes, les indicateurs tel que conçus ne permettent pas d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs dans chaque groupe (« Au moins 100 jeunes sont actifs en tant qu'acteurs de la cohabitation pacifique avec des actions concrètes » ; « Au moins 300 membres de structures

de jeunes dans les 6 communes du projet ont des connaissances pratiques pour défendre leurs intérêts et faire valoir leurs doléances au niveau politique ») ;

⇒ **Les sources de collecte et de vérification des indicateurs et les acteurs impliqués ne sont pas définies.**

5.2.3. Motivation, appropriation et légitimité du promoteur du projet « Jeunes Artisans de Paix »

Les trois (03) ONG partenaires ont affiché tout au long de la mise en œuvre du projet, une motivation soutenue en raison de l'adéquation de ce projet à leur vision, aux objectifs organisationnels de ces institutions et à leurs axes d'intervention, notamment le genre, la cohésion sociale et la promotion de la paix. Les études menées, les concertations et formations réalisées autour des stratégies du projet dès les débuts de la mise en œuvre, ont favorisé une très bonne appropriation, sans occulter par ailleurs l'expérience des partenaires en matière d'approches communautaires axées sur le renforcement des acteurs communautaires et surtout des groupes vulnérables.

Pour chacun des partenaires, les composantes du projet étaient en lien avec ses domaines prioritaires et inscrites dans la continuité de ses interventions : autonomisation des femmes et des filles, prévention et lutte contre les violences basées sur le Genre (VBG) y compris la promotion de l'éducation des filles et la lutte contre les pratiques culturelles néfastes parmi lesquelles le mariage d'enfants ; réinsertion professionnelle des jeunes, participation citoyenne des jeunes et promotion de la paix. Le projet est également en cohérence avec les cibles des différents partenaires, en l'occurrence les femmes, les jeunes/enfants, les leaders communautaires et les déplacés internes et réfugiés.

Au niveau des localités d'intervention, les ONG sont reconnues par les autorités et les acteurs communautaires rencontrés au cours de l'évaluation qui les décrivent comme des organisations « sérieuses » dont les actions sont importantes et précieuses en matière de promotion du développement à la base.

5.2.4. Qualité de la mise en œuvre de l'action de développement

La qualité de la mise en œuvre de l'action de développement ressort à deux niveaux dans l'approche de travail avec les parties prenantes et dans la complémentarité d'action entre les ONG partenaires.

La mise en œuvre du projet s'est faite sur la base d'une approche participative et inclusive qui a visé à mobiliser tous les acteurs autour de la question fondamentale de la paix, de la cohésion sociale et de la participation citoyenne. C'est une approche qui a notamment mobilisé les enfants, les jeunes, les hommes, les femmes, les leaders de tous genre, les élus locaux, les enseignants et les autorités administratives locales. Au-delà du travail avec chaque groupe, l'approche a permis de créer un cadre de collaboration, de synergie d'actions entre les différents acteurs ou groupes sociaux.

La stratégie par acteur a été appliquée dans chaque pays. Chaque organisation a effectué une présentation du projet aux différentes parties prenantes pour susciter l'adhésion des acteurs locaux et identifier les axes de collaboration éventuelle. Des mises au point et le partage des résultats ont été également faits régulièrement entre les 3 organisations, KiRA et les acteurs opérationnels.

Chaque organisation a consulté les parties prenantes avant la mise en œuvre de chaque activité. Une démarche qui a notamment pu être observé lors de la mise en œuvre de l'activité « Conception conjointe des supports de sensibilisation en tenant compte des contextes des 3 pays » où les enfants et les jeunes ont contribué à la conception et à la validation des maquettes (images et messages) avant la poursuite du processus de réalisation des supports. Au Cameroun par exemple, les participants des

deux communes ont approuvé les 03 thématiques proposés à savoir : « Construisons ensemble notre commune » ; « Le développement de la commune est aussi mon affaire » ; « Moi jeune, je contribue au développement de ma communauté » et un autre message a même été proposé par les jeunes : « Jeunesse dynamique pour un développement durable de la commune ».

Le projet a également bénéficié d'une bonne complémentarité d'action entre les ONG partenaires. Des efforts de mutualisation des ressources ont été entrepris tout au long de la mise en œuvre du projet. Chacune d'elle a réciproquement mis au service des uns et des autres, leur expertise, leurs ressources matérielles (supports de communication, etc.) et réseaux de partenaires afin de faciliter et diligenter la conduite des activités et assurer l'atteinte des résultats. Toutes ces dynamiques ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources du projet pour l'atteinte des résultats et de l'étendre à d'autres initiatives de cohésion sociale et de consolidation de la paix.

5.2.5. Qualité du pilotage de l'action de développement

Le pilotage du projet « Jeune Artisan de Paix » a été axé sur une structure dont la configuration est à la fois régionale et nationale. Au niveau régional, un poste de coordinatrice pour ALDEPA chef de file de ce consortium avait été mis en place pour assurer l'organisation des rencontres de concertation, l'appréciation des avancées dans le projet, la prise de décisions quant aux ajustements nécessaires en cours de projet et de compilation des rapports d'exécution pour leur soumission aux Partenaires aux partenaires techniques et financiers (PTFs). A cela s'ajoute l'accompagnement technique combien important de KiRA aux côtés de la coordination.

Au niveau national au Bénin, Cameroun ou au Togo, une coordination locale fut assurée par un chargé de Projet responsable de la supervision locale de la mise en œuvre du projet au niveau des deux communes cibles. Sous sa responsabilité travaillèrent deux facilitateurs ou animateurs, basés chacun dans chacune de ces communes, assurant la mise en œuvre des activités sur le terrain avec les différentes cibles du projet.

Le projet a également permis de renforcer le partenariat entre ALDEPA, CIPCRE et CREUSET, ce qui a donnée plus de portée à l'intervention BMZ au Cameroun, Benin et Togo. La collaboration entre les 03 partenaires a été efficace car elle a permis de réaliser toutes les activités malgré quelques difficultés principalement liées à l'insécurité. Chaque membre a respecté ses obligations et une bonne circulation des informations entre les structures a pu être observée. A titre de faiblesse rencontrée dans la mise en œuvre du projet, la diffusion retardée du rapport diagnostic, a été noté, conduisant qui plus est au retardement d'autres activités du projet.

Points positifs du pilotage de l'action de développement

Le dispositif arrêté pour la mise en œuvre du projet et la collaboration entre les partenaires a bien fonctionné. Les forces du consortium sont entre autres :

- ✓ L'approche pluridisciplinaire ;
- ✓ La complémentarité et l'engagement des différents acteurs ;
- ✓ L'implication des acteurs locaux implantés sur le territoire avant le projet et qui y resteront après : les associations des jeunes et clubs paix et non-violence ;
- ✓ Les rencontres régulières, préparées, qui ont permis de réfléchir sur les orientations à donner au projet (par exemple, étendre les sensibilisations dans d'autres villages, appui aux jeunes avec des AGR) ;
- ✓ Les 03 partenaires se réunissaient une fois par an en présentiel et avait des rencontres en ligne trimestriellement pour faire le point sur la mise en œuvre des activités ;
- ✓ Les rôles et engagement de chacun sont définis dans des protocoles de collaboration ;

5.2.6. Analyse du niveau de réalisation des objectifs

Au regard des objectifs généraux et spécifiques et l'existence d'indicateurs de résultats, on peut noter que les résultats du projet ont été atteints à des degrés divers dans chacune des 6 communes cibles. Le projet a dans l'ensemble produit des résultats satisfaisants appréciés par les bénéficiaires et les acteurs. Plus précisément on peut citer certains résultats probants à l'actif de l'efficacité du projet dans les trois pays parmi lesquels : le diagnostic participatif sur la participation des enfants dans l'édification de la paix, le renforcement des structures de jeunes, la promotion d'échange entre jeunes et leaders, la mise en place de services de médiation au niveau des communes ainsi que la mise en place et l'animation d'espaces de citoyenneté. In fine les activités se sont déroulées sans difficulté et elles ont connu une adhésion des bénéficiaires directs et du reste de la communauté.

L'analyse comparative des résultats et du niveau d'atteinte des indicateurs des objectifs montre néanmoins une disparité dans certains produits des différentes organisations.

S'agissant de l'objectif global, seul l'indicateur lié à l'existence d'un dialogue citoyen inclusif et participatif avec des échanges réguliers entre les jeunes et les leaders communautaires sur les thèmes de la cohabitation pacifique et de la protection de l'enfance a été atteint dans les 6 communes cibles du Cameroun, du Bénin et du Togo. Soit 1 indicateur sur 3. Le projet entendait avoir au moins 100 jeunes dans chacune des 6 communes du projet (soit 200 jeunes par pays) actifs en tant qu'acteurs de la cohabitation pacifique avec des actions concrètes (dialogues communautaires, sensibilisations, conseils, plaidoyer). Les données montrent 120 jeunes à Kolofata et 69 à Waza (soit 189 jeunes au Cameroun), 175 jeunes dont 97 jeunes hommes et 78 jeunes filles pour les communes de Nikki et de Ouaké au Bénin et 141 jeunes dont 58 jeunes filles dans les 02 communes cibles du Togo. Aucun des 3 organismes n'a atteint la valeur attendue. Le projet prévoyait également d'obtenir que les jeunes se rencontrent sans préjugés négatifs dans 80% des structures jeunes des 6 communes cibles. Au terme du projet, on observe les données suivantes : 74,5% au Cameroun, 60% au Bénin et 100% au Togo. Seul le Togo a donc atteint la valeur attendue.

A propos des objectifs spécifiques, 4 des 5 indicateurs ont été atteints soit un taux de réalisation de 80% : 1/1 de l'objectif spécifique 1 ; 1/2 pour l'objectif spécifique 2 et 2/2 pour l'objectif spécifique 3.

Le projet attendait produire au moins 300 membres de structures de jeunes dans les 6 communes du projet qui ont des connaissances pratiques pour défendre leurs intérêts et faire valoir leurs doléances au niveau politique. Ici la valeur cible a été largement dépassée, on dénombre 629 membres de structures de jeunes dans les 6 communes au terme du projet, repartis comme suit : 230 jeunes (soit 150 à Kolofata et 80 à Waza) au Cameroun, 299 jeunes (212 jeunes hommes et 87 jeunes filles) au Bénin et 100 jeunes (65 hommes et 35 jeunes filles) au Togo

Le projet envisageait également que 6/6 communes cibles mettent en place des plans de développement élaborés de manière participative, dans lesquels les structures de jeunes auraient pu faire part de leurs préoccupations. Mais au terme du projet, cet indicateur n'a pas pu être renseigné comme le présente le tableau suivant.

S'agissant des objectifs liés à la mobilisation des jeunes dans les structures communautaires, ils ont été difficilement atteints peut-être parce que certaines associations de jeunes ont intégré les structures communautaires bien après les autres et parce que certains jeunes formés au début du projet se sont déplacés depuis. Il est néanmoins observé une amélioration générale des indicateurs des objectifs par rapport au niveau observé lors de l'étude de base et un impact réel du projet dans les communautés.

« Les tensions relatives aux problèmes de terre entre cousins Mola de Sokodé et Daro de Tchalo se dissipent au fur et à mesure. Les règlements endogènes reprennent le dessus sur les tribunaux » propos recueillis auprès d'un leader communautaire dans la commune de Tchaoudjo 1 au Togo.

Le tableau suivant présente le niveau de réalisation des différents objectifs du projet.

Tableau 3 : Présentation du niveau d'atteinte des objectifs du projet par les 03 organismes

Objectif du projet	Indicateurs /Valeur cible (objectif)	ALDEPA – Cameroun	CIPCRE – Bénin	CREUSET - Togo
Dans 2 communes par pays, au Cameroun, au Bénin et au Togo, des jeunes filles et garçons participent activement à la construction d'une société de paix, de non-violence et de respect des droits de l'enfant.	Dans chacune des 6 communes du projet, au moins 100 jeunes sont actifs en tant qu'acteurs de la cohabitation pacifique avec des actions concrètes (dialogues communautaires, sensibilisations, conseils, plaidoyer).	Dans les 2 communes du projet, 189 jeunes, soit 120 à Kolofata et 69 à Waza sont actifs en tant qu'acteurs de la cohabitation pacifique avec des actions concrètes (dialogues communautaires, sensibilisations, conseils, plaidoyer).	Dans les communes de Nikki et de Ouaké 175 jeunes (97 jeunes hommes et 78 jeunes filles) sont actifs en tant qu'acteurs de la cohabitation pacifique avec des actions concrètes comme les dialogues communautaires, les sessions de sensibilisations, les conseils, le plaidoyer et la participation citoyenne.	Dans les 02 communes du projet, 141 jeunes dont 58 jeunes filles sont actifs en tant qu'acteurs de la cohabitation pacifique avec des actions concrètes (dialogues communautaires, sensibilisations, conseils, plaidoyer),
	Dans 80% des structures jeunes des 6 communes cibles, les jeunes se rencontrent sans préjugés négatifs malgré les différences culturelles et religieuses.	74,5 % des structures jeunes dans les 2 communes du Cameroun (80 % à Kolofata et 69 % à Waza) se rencontrent sans préjugés négatifs malgré les différences culturelles et religieuses.	60% des membres des associations des jeunes formés : 15 associations à raison de 08 à Nikki et 07 à Ouaké) se rencontrent sans préjugés négatifs malgré les différences culturelles et religieuses.	Dans 100% des structures jeunes des 02 communes cibles, les jeunes se rencontrent sans préjugés négatifs malgré les différences culturelles et religieuses
	Dans les 6 communes cibles du Cameroun, du Bénin et du Togo, il existe un dialogue citoyen inclusif et participatif avec des échanges réguliers entre les jeunes et les leaders communautaires, religieux et traditionnels sur les thèmes de la cohabitation pacifique et de la protection de l'enfance.	Dans les 2 communes du Cameroun, il existe 06 cadres (03 par commune) de dialogue inclusif et participatif avec des échanges réguliers entre les jeunes et les leaders communautaires, religieux et traditionnels sur les thèmes de la cohabitation pacifique et de la protection de l'enfance.	Dans les deux (02) communes de Ouaké et de Nikki, il existe un dialogue citoyen inclusif et participatif avec des échanges réguliers entre les jeunes et les leaders communautaires, religieux et traditionnels sur les thèmes de la cohabitation pacifique et de la protection de l'enfance.	Dans les 02 communes cibles du Togo, il existe un dialogue citoyen inclusif et participatif avec des échanges réguliers entre les jeunes et les leaders communautaires, religieux et traditionnels sur les thèmes de la cohabitation pacifique et de la protection de l'enfance.
Sous-objectifs				

Objectif du projet	Indicateurs /Valeur cible (objectif)	ALDEPA – Cameroun	CIPCRE – Bénin	CREUSET - Togo
1. Les approches des 3 organisations partenaires du Bénin, du Cameroun et du Togo pour accompagner les enfants et les jeunes vers un engagement effectif dans la promotion de la paix et une citoyenneté responsable, et pour créer des espaces d'engagement, sont concertées, expérimentées et accessibles à d'autres acteurs.	Sur la base des expériences communes des 3 partenaires, il existe des manuels de bonnes pratiques transférables, clairs et pratiques pour promouvoir la participation des jeunes aux processus de paix. Ceux-ci sont à la disposition des structures de jeunes, des acteurs communautaires, des OSC, etc.	Le document intitulé : « Capitalisation des bonnes pratiques de promotion de la paix et d'engagement citoyen des jeunes » a été distribué aux élus locaux, sectoriels étatiques ainsi qu'aux responsables et membres des structures jeunes. Dans le cadre du présent projet, le manuel de bonnes pratiques a été élaboré et imprimé et sera mis à la disposition des cibles citées ci-haut.	Un manuel de bonnes pratiques a été élaboré et est disponible pour être exploité par les jeunes	Sur la base des expériences communes des 3 partenaires, il existe des manuels de bonnes pratiques transférables, clairs et pratiques pour promouvoir la participation des jeunes aux processus de paix. Ceux-ci sont à la disposition des structures de jeunes, des acteurs communautaires, des OSC, etc.
2. Les structures de jeunes dans les zones de projet sont renforcées pour la participation et l'engagement citoyen en vue de promouvoir la cohabitation pacifique.	<p>Au moins 300 membres de structures de jeunes dans les 6 communes du projet ont des connaissances pratiques pour défendre leurs intérêts et faire valoir leurs doléances au niveau politique.</p> <p>Dans les 6 communes du projet au Cameroun, au Bénin et au Togo, il y a des médiateurs qui sont familiarisés avec la sensibilisation et la médiation dans les communes afin de prévenir les conflits ou d'apaiser les communes en proie à des conflits.</p>	<p>Au moins 230 membres des structures de jeunes, dans les 2 communes (soit 150 à Kolofata et 80 à Waza) ont des connaissances pratiques pour défendre leurs intérêts et faire valoir leurs doléances au niveau politique.</p> <p>2 médiateurs au Cameroun ont été désignés, capacités sur les techniques de sensibilisation communautaire et la médiation afin de prévenir les conflits ou d'apaiser les communautés en proie à des conflits.</p>	<p>299 jeunes membres des structures de jeunes, dans les 2 communes (212 jeunes hommes et 87 jeunes filles) et 89 adolescents (54 garçons et 35 filles) ont des connaissances pratiques et mènent des activités concrètes pour défendre leurs intérêts et faire valoir leurs doléances au niveau politique (près des conseils communaux).</p> <p>Deux (02) médiateurs sont désignés dans les communes de Ouaké et e Nikki et participent à la sensibilisation et à la médiation pour prévenir les conflits dans lesdites communes.</p>	<p>Au moins 100 membres (65 hommes et 35 jeunes filles) des structures de jeunes dans les 02 communes du projet ont des connaissances pratiques pour défendre leurs intérêts et faire valoir leurs doléances au niveau politique.</p> <p>Dans chacune des 02 communes du projet au Togo, il existe 01 médiateurs qui se sont familiarisés aux techniques de sensibilisation communautaire et de médiation afin de prévenir les conflits ou d'apaiser les</p>

Objectif du projet	Indicateurs /Valeur cible (objectif)	ALDEPA – Cameroun	CIPCRE – Bénin	CREUSET - Togo
				communautés en proie à des conflits.
3. Dans les 6 communautés cibles, il existe des possibilités de participation et d'échange pour les enfants et les jeunes avec des leaders communautaires, religieux et traditionnels.	6/6 communes cibles ont des plans de développement élaborés de manière participative, dans lesquels les structures de jeunes ont pu faire part de leurs préoccupations.	Des argumentaires ont déjà été recueillis auprès des adolescents et jeunes et présentés aux autorités locales comme plaidoyer. Le processus d'actualisation des plans de développement est encore attendu dans les 2 communes. Celui de Kolofata date de 2011, tandis que celui de Waza date de 2013 et a été actualisé en 2019.	Dans les deux (02) communes de Nikki et de Ouaké, les jeunes sont impliqués dans l'élaboration des plans de développement, et suivent leur exécution par le biais des conseils communaux des jeunes (CCJ) et U-REPORT à travers leur participation aux sessions communales ordinaires et extraordinaires et aux reddition des comptes.	1 des deux communes cibles détient un plan de développement élaboré de manière participative, dans lequel les structures de jeunes ont pu faire part de leurs préoccupations. Au Togo, le processus est en cours dans la deuxième commune cible de Tchaoudjo 2.
	6/6 administrations communales publient leurs décomptes.	2/2 administrations communales cible du projet publient leurs décomptes.	Les deux (02) conseils communaux ont organisé des redditions de compte dans les chefs-lieux des arrondissements en présence des populations. 53 jeunes dont 21 filles ont participé aux séances au niveau des arrondissements.	2/2 administrations communales publient leurs décomptes.

5.2.7. Analyse des différentes approches utilisées par les partenaires

Le projet depuis sa conception est fait dans une approche de synergie entre les 3 organisations partenaires et en impliquant les acteurs locaux et OSC. En effet, dans chaque pays et/ou région de mise en œuvre, les organisations ont collaboré avec les sectoriels étatiques et d'autres organisations de la société civile pour d'une part harmoniser les outils et les approches et pour d'autre part mutualiser les ressources techniques en matière de paix, de cohésion sociale, de participation citoyenne et de protection des enfants. Comme évoqué plus haut, toutes les activités ont été réalisées par les 03 organisations chacune dans sa zone d'intervention, avec une même planification mais des approches différentes.

Dans la réalisation des rapports d'activités, l'approche dans la production des données change d'une organisation à l'autre. L'analyse des différents rapports montre des différences dans la présentation des données. En effet, les données sur les activités réalisées ne sont pas toujours désagrégées par sexe ou par catégorie de personne (homme, femme, jeunes filles et hommes, enfants). Dans les rapports du Cameroun, les données sont systématiquement désagrégées par sexe ou par catégorie de personne avec plus de détails. Ces précisions sont en partie inscrites dans les rapports du Bénin et ne figurent presque pas dans les rapports du Togo. Un défaut d'harmonisation dans la production des données des activités entre les trois organisations est également observé.

Chaque organisation a mené ces activités suivant une approche lui permettant de mobiliser le plus de personnes et d'avoir la pleine coopération de tous les acteurs locaux. Dans un sens, certaines organisations ont réalisé des activités au-delà de ce qui était prévu.

S'agissant de CIPCRE au Bénin, dans le cadre de l'activité A.2.5 « Organisation de campagnes de mobilisation interreligieuse pour la paix et la non-violence », 20 leaders religieux ont été renforcés techniquement et financièrement pour mener des séances de mobilisation interreligieuse et des sensibilisations des fidèles sur la cohésion après le projet. La tenue de séances de mobilisation interreligieuse pour la paix et la non-violence (MIR) dans les deux communes d'intervention du projet s'est opérée avec le mot d'ordre : Quelle que soit ce qui m'arrive, je dois être un artisan de paix et de non-violence. Les thématiques de sensibilisation étaient également adaptées au contexte de chaque pays. En plus des sensibilisations et dialogue sur les thèmes du projet, CIPCRE au Bénin a réalisé des sensibilisations sur la « Fréquentation des boîtes de nuit et bars dancing par des mineurs; et la restauration de nos cultures dans les villages ». Cette approche contextualisée a permis de susciter davantage l'intérêt des acteurs locaux sur les activités du projet.

Dans le cadre de son accompagnement des jeunes des plateformes et des enfants des clubs genre au Cameroun, ALDEPA a réalisé plusieurs activités complémentaires. Cette approche a contribué d'une part à faire vivre le projet dans la communauté et d'autre part à avoir toujours une mobilisation des bénéficiaires direct et indirect sur les actions du projet. Ce qui explique le fait que pour une même activité, le nombre de participant aux activités réalisées par ALDEPA soit souvent supérieur à ceux des deux autres organisations. Les activités réalisées par ALDEPA sont entre autres :

- la production de 4500 pépinières (2000 à Amchidé et 1500 à Kolofata et 1000 à Waza) pour les activités de reboisement. Une activité qui a mobilisée 72 participants, soit : 22 enfants/adolescentes (04 filles (02CH, 02IDPs), 18 Garçons (12CH, 06IDPs)), 32 Jeunes (11 femmes (07 CH, 03IDPs, 01 Réf) et 21 hommes (15CH, 04IDPs, 02 Réf) ;

- la mobilisation des jeunes pour l'organisation d'une activité de réhabilitation de la route située l'entrée de la localité de Gansé, commune de Kolofata ;
- la mise en place d'activités culturelles (mets culinaires, danses traditionnelles, sketches, rencontres de football, jeux divers ...) pour l'amélioration de la cohésion sociale dans 06 villages d'intervention, soit 3 par commune (1045 personnes ont pris part à ces activités, soit : 276 filles, 273 garçons, 257 jeunes-femmes et 239 jeunes-hommes) ;
- un appui supplémentaire en matériel octroyé aux jeunes (entre autres : grillages, paires de bottes, paires de gang, nattes) ;
- l'organisation d'activités d'hygiène et de salubrité dans les lieux publics (marchés, édifices publics, lieux de culte ...) accompagnées de sensibilisations sur l'importance de l'hygiène et de l'assainissement ;
- la mise sur pied d'un jardin de cohésion sociale (oignons, pastèques et légumes) initié par 25 adolescents et jeunes de la localité de Waza, soit 10 enfants/adolescents (07 filles ; 03 garçons) et 15 jeunes adultes (08 femmes ; 07 hommes).

Pour la réalisation de l'activité A 2.1 – « Soutenir les communes du projet dans la mise en place d'un service de médiation pour la protection et la participation des enfants », l'approche utilisée changea suivant les organisations. Les deux ombudsmen furent nommés dans les communes du Bénin et désignés au Togo par les collectivités lors des concertations communautaires. Quant au Cameroun, les deux ombudsmen furent sélectionnés lors d'une des concertations communautaires après une présentation de plusieurs candidats.

L'approche des organismes diffère également dans la réalisation de l'activité A.3.3 – « Organisation d'un forum pour la paix par pays, au niveau de la participation des communes voisines dans le forum pour la paix ». Au Cameroun, l'on observe uniquement la participation des communes cibles du projet (Kolofata et de Waza). Au Bénin, ce sont des participants venus des communes cibles et des communes voisines. Enfin au Togo, la participation de huit communes des régions centrale et de la Kara (pour un même nombre de participants et une même catégorie d'acteurs) est à noter. L'absence de données sur les actions menées par ces communes ne permet pas d'apprécier l'impact d'associer les communes voisines à ce forum.

Pour renforcer la pérennisation de ses actions, à chaque activité réalisée, seule l'organisation camerounaise ALDEPA organisa systématiquement dans chaque commune d'intervention une rencontre d'accompagnement technique et de suivi des initiatives ou une rencontre de capitalisation des différents acquis et d'identification des stratégies de pérennisation. Cette démarche s'est notamment vue dans la réalisation du volet 2 « Renforcement des mécanismes communautaires de promotion de la paix » et du volet 3 « Renforcement de la synergie d'action entre les partenaires de KiRA ». Cette approche contribua à faciliter la prise en main des activités par les bénéficiaires direct et à préparer plus sereinement l'après projet.

5.2.8. Autres effets (y compris négatifs, le cas échéant) au niveau des réalisations et effets directs

Une approche assez innovante à travers son caractère participatif et inclusif

Plusieurs canaux ont été utilisés pour diffuser les messages de paix et de cohésion sociale à savoir les causeries éducatives, les jeux sportifs et théâtres et les sensibilisations de masse. Pour renforcer la

cohésion sociale au sein des communautés, des activités ont été menées par la communauté elle-même, rassemblant ses différents membres sans distinction de sexe, de religion ou d'ethnie pour travailler à des objectifs communs et cultiver de nouvelles relations.

En conséquence s'observe une prise de conscience de la part de la population qui prend l'engagement de contribuer par ses propres actions à la promotion de la paix et de la cohésion sociale. Toutes les couches sociales, notamment les jeunes/enfants filles et garçons prennent de plus en plus conscience de leur possible contribution à la cohésion sociale.

Sensibilisation des jeunes/enfants filles et garçons sur la promotion de la paix, la non-violence à l'école et la discrimination.

Les sensibilisations en langue locale ont permis d'observer un changement de comportement des élèves (visible dans toutes les communes), notamment perceptible au travers de l'assiduité à l'école, la réduction des cas de violences en milieu scolaire, la connaissance de leurs droits, la prise de conscience sur l'importance de l'école, leur responsabilité dans la protection de l'environnement à travers l'arrosage des plantes (cas du club Paix du CETIC de Waza au Cameroun), la réelle cohabitation entre les élèves d'ethnies différentes ainsi que la réduction des cas d'indiscipline, de bagarres et de plaintes.

Mise en place et redynamisation des structures d'enfants/jeunes dans les établissements scolaires et au sein des communautés

Dans le projet « Jeunes Artisans de Paix », plus de 60 structures communautaires de jeunes ont été redynamisées ou mises en place (plateformes associatives, groupes de volontaires citoyens, clubs genres, paix et non-violence dans les établissements primaires et secondaires) regroupant près de 600 jeunes. La composition des membres de ces structures reflète non seulement la configuration socioculturelle de la communauté mais tient aussi compte des appartenances religieuses.

Le projet a également mis en place un suivi des activités des jeunes dans les espaces de citoyenneté des six communes qui ont permis d'identifier les difficultés rencontrées par les citoyens volontaires lors des activités menées sur le terrain et de proposer des pistes de solutions.

Animation dans les espaces de citoyenneté et participation des jeunes aux actions de développement de leur localité

Les jeunes formés par le projet disposent des compétences nécessaires pour le suivi des projets communautaires, leur permettant de se positionner comme acteurs du développement. Ils comprennent mieux leur rôle dans le processus de suivi des projets communautaires et sont disposés à s'y impliquer pour une meilleure réalisation des projets de développement dans leur localité. Ils ont également compris que les discours de haines sont des facteurs déstabilisateurs de la paix et du vivre ensemble et se portent désormais garant de mener des sensibilisations sur la même thématique auprès de leurs pairs.

« Nous constatons de plus en plus que les clans et ethnies jadis méfiants se donnent respect et confiance ». Propos recueillis auprès du représentant d'un chef de canton (Sokodé) au Togo

Les jeunes prennent de plus en plus conscience de leurs rôles dans le développement de leurs communautés, et sont de plus en plus présents lors des activités de participation citoyenne organisées dans les différentes localités cibles du projet. Ces actes de citoyenneté ont été fortement appréciés par les différents usagers de la route.

5.3 Efficience

5.3.1. Appréciation de la gestion des ressources financières du projet

Le budget total du projet régional « Jeunes Artisans de Paix » est estimé à 512.600 EURO. Il est réparti entre les trois (03) ONGs partenaires suivant la taille des activités et des ressources à mobiliser et se justifie par l'importance et la quantité des résultats réels ou attendus (outputs et outcomes). Les fonds alloués ont été utilisés conformément aux orientations régulières de KiRA. Le taux d'exécution financier pour chaque ONG est évalué à 100 % des ressources du projet et l'évolution de la consommation du budget était en adéquation avec l'avancement de la réalisation des activités malgré quelques retards constatés. Toutes les ressources humaines et matérielles mobilisées ont aussi été employées pour la réalisation effective des activités programmées.

Le projet n'a pas connu de changement majeur, cependant, il faut souligner que quelques adaptations ont été opérées au cours de la mise en œuvre pour ajuster le nombre d'activités prévues dans l'essentiel du projet aux prévisions budgétaires. Par exemple, il était initialement prévu de réaliser 12 fora communautaires par pays bien que le budget ne prévoyait que six (06) par pays.

Pendant la mise en œuvre du projet une révision du budget pour la gestion de dépassements ou de sous-utilisation des lignes budgétaires eut lieu. Au Cameroun, les dépassements constatés étaient dus d'une part aux rencontres et suivi des groupes cibles pour la capitalisation des acquis et assurer la pérennisation des actions et d'autre part aux coûts de production des outils de sensibilisation plus élevés que prévu. Au Bénin et au Togo, aucun dépassement ou sous-utilisation de ligne budgétaire n'a été enregistré.

Pendant la période de réalisation du projet, il y eut des inflations dans certaines zones du projet sans grand impact néanmoins dans la gestion des ressources et sur le budget notamment du Cameroun et du Bénin. Précisément l'augmentation des prix des denrées et autres produits sur le marché ainsi que le prix des produits pétroliers (essence et gasoil) impacta les frais de restauration et de déplacement des bénéficiaires du projet ainsi que du personnel sur le terrain. Au Bénin, compte tenu de la revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) et l'introduction de l'assurance maladie médicale, la rémunération du personnel et le financement de certaines charges dut changer, Au Cameroun, bien que quelques réformes aient eu lieu, elles furent sans impact sur les salaires du personnel car cela nécessitait une procédure fastidieuse et le projet était déjà en cours.

5.3.2. Appréciation de la gestion ressources matérielles et logistiques

La mise en œuvre du projet par chaque organisme a nécessité des moyens matériels et logistiques entre autres le matériel roulant et le matériel de bureau. En effet, il a été mis à la disposition des partenaires des motos pour mener à bien leur intervention et qui demeurent en bon état à la fin du projet, de même que le matériel de bureau mis à la disposition du personnel. Une répartition minutieuse de ces ressources tenant compte de leur disponibilité, leur entretien et leur renouvellement éventuel joue un rôle important en ce qui concerne la maintenance d'un flux de travail stable et la garantie de la réalisation des objectifs fixés.

Le projet a également mis du matériel à la disposition des établissements scolaires (balais, râteaux, brouettes, gilets, kit de sonorisation rechargeable, ballon de foot, etc.) et structures communautaires (affiches pour les sessions de sensibilisation, brouettes, gilets, kit de sonorisation rechargeable etc.)

pour faciliter les actions de citoyenneté et de sensibilisation sur le terrain dans les six (06) communes. Tout le matériel de sensibilisation est effectivement utilisé pour la réalisation d'activités sur le terrain par les différents groupes cibles du projet. Ce matériel est utilisé suivant une planification élaborée au préalable par les bénéficiaires. A ce jour, ce matériel est en bon état et bien conservé. Le matériel fourni à ces structures est issu du choix préalable des activités à mener et répondent aux besoins des bénéficiaires. Le matériel est bien adapté aux objectifs du projet, facilement utilisable par les structures locales et les jeunes. Les ressources matérielles, telles que le matériel pédagogique (documents, kits de formation, supports multimédia), les infrastructures nécessaires pour les formations et les forums communautaires, et l'équipement pour les activités (ordinateurs, projecteurs, etc.) ont véritablement contribué à la réussite du projet. Le matériel peut être considéré comme un atout important.

Les approches et mécanismes de gestion des ressources et de ciblage du projet étaient appropriés et opérationnels, ils permettent de garantir une bonne utilisation des ressources pour l'atteinte des objectifs. Ces considérations mettent également en lumière l'utilisation adéquate des ressources financières, matérielles et humaines faite dans le respect des prévisions budgétaires. Les retards dans la mise en œuvre de certaines activités, auraient pu porter à l'atteinte des objectifs globaux, s'il n'était pas question d'une méthodologie rigoureuse et une bonne planification des activités.

5.4 Effets supérieurs en matière de politique de développement

L'évaluation dans ce chapitre consiste à déterminer et à analyser les effets et incidences du projet d'une part et sa pérennité d'autre part.

5.4.1. Réalisation des objectifs supérieurs de la politique de développement

Comme évoqué plus haut, le projet est en étroite adéquation avec les orientations de la politique de développement local dans les trois (03) communes en termes de promotion de paix, de sécurité et de cohésion sociale. De ce fait le projet a évidemment produit des effets positifs sur le développement local au sein des collectivités locales de mise en œuvre.

Le projet a produit des effets directs significatifs sur le bien-être des populations hôtes, les déplacés internes et les réfugiés, en leur offrant de nouvelles opportunités d'amélioration et en réduisant ainsi leur dépendance à l'aide. Les associations des jeunes – mixtes pour la plupart – ont servi de plateforme essentielle pour favoriser le dialogue au sein des communautés, permettant une meilleure compréhension mutuelle. On note notamment une augmentation de l'adhésion des membres des groupes dans les structures communautaires et dans les clubs paix et non-violence des écoles, la diversification des intervenants, une forte cohésion sociale et une vulgarisation des messages de paix, l'usage de la médiation comme méthode de gestion pacifique des conflits (conflits interethniques, conflits entre éleveurs et agriculteurs et conflits ethnico-religieux).

« Le projet JAP a apporté de l'espoir sur ces questions avec les changements positifs que nous avons constatés » a déclaré l'Ombudsman de Kolofata au Cameroun.

Cette transformation est principalement attribuée au soutien direct fourni par le projet, bien que le maintien des activités des groupes et des leaders à long terme demeure un enjeu à surveiller.

« Toutes les parties prenantes (enfants, jeunes, adultes, élus locaux, leaders communautaires, religieux, traditionnels, acteurs éducatifs...) travaillent activement et de manière engagée ou tout au moins, mieux qu'auparavant. Aussi, faut-il signaler une meilleure collaboration entre la police et les

populations aux fins de sécurité et de stabilité avec une forte implication de la communauté dans des activités favorables à la sécurité, la paix et la cohésion ». Propos recueillis auprès d'élus locaux au Bénin.

Pratiquement tous les acteurs et groupes de jeunes rencontrés au travers des entretiens aussi bien au Togo que dans les autres pays partenaires ont déclaré avoir ressenti une amélioration significative de leurs relations avec les autres membres de la communauté. Ces initiatives ont favorisé un engagement communautaire accru, bien que des préoccupations subsistent, notamment des cas de déscolarisation, de mariage précoce et la rareté des ressources. Une attention continue pour prévenir les tensions et garantir un environnement inclusif demeure de grande importance.

5.4.2. Modélisation, formation de structures et efficacité à grande échelle

Le projet offre un ensemble de modèles capitalisés à titre de bonnes pratiques en matière de promotion de paix, de la cohésion sociale et de participation citoyenne avec la perspective de servir à l'efficacité dans la durabilité, la réplique et le passage à une échelle plus grande encore. Il s'agit entre autres de la formation de structures par le projet : ombudsman, comités de suivi/organisation de la MIR, clubs genre, paix et non-violence, etc. Ces bonnes pratiques capitalisées avec les acteurs et disponibles sous forme de manuels constituent un arsenal précieux pour la pérennisation et le passage à plus grande échelle.

Pour une efficacité la plus grande possible, le projet a associé des acteurs clés :

Leaders communautaires (leaders religieux et coutumiers) : Ils ont été sensibilisés sur la nécessité d'associer les femmes et les jeunes dans les sensibilisations, les dialogues interreligieux et la réalisation d'activités communautaires. Leurs capacités ont été renforcées et ils ont joué un rôle de diffusion des messages de paix et de cohésion sociale au sein des communautés à travers les prêches et les discours lors d'événements sociaux. Les leaders communautaires ont également joué un rôle dans la mobilisation des populations autour des activités du projet et des jeunes.

Enseignant(e)s des établissements scolaires du primaire et du secondaire et maîtres coraniques : Ils ont été renforcés sur la culture de la paix et de la cohésion sociale. Les enseignant(e)s des établissements scolaires et maîtres coraniques ont été mobilisés pour participer aux différentes activités du projet et jouer le rôle d'encadreur des enfants de 12 à 17 ans impliqués dans les clubs paix et non-violence.

Jeunes/enfants filles et garçons : Les enfants de 12 à 17 ans et jeunes de 18 à 30 ans ont bénéficié d'un renforcement des capacités sur la participation citoyenne et des activités de sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale. Ils ont aussi intégré des clubs de paix et des groupes communautaires dans leur localité. En collaboration avec le DAJEC, des offres de formations professionnelles furent également proposées aux jeunes garçons et filles.

5.4.3. Autres effets (éventuellement négatifs) au niveau des effets supérieurs

S'il y a un autre effet capital à souligner au niveau supérieur en termes de développement national, c'est l'intercommunalité et l'approche régionale qui a caractérisé la mise en œuvre du projet. Dans chacun des pays, les activités réalisées ont contribué à stimuler les volontés de collaboration inter communes sur des thématiques clés et les défis partagés comme la paix, la cohésion sociale, la participation citoyenne et bien d'autres qui transcendent les limites géographiques de chaque commune et constitue un enjeu national de taille.

Effets du projet au niveau des Etats et services déconcentrés

Avec l'appui des services techniques étatiques, des autorités (communales et administratives), le projet a contribué à impliquer les jeunes dans l'élaboration du plan de développement intégrant des besoins prioritaires des jeunes. La mobilisation de ces acteurs à contribuer à asseoir la légitimité du projet et à mutualiser les efforts pour soutenir les jeunes.

Amélioration de la perspective jeunesse

Le projet a également contribué à améliorer la façon dont les jeunes perçoivent leur avenir. Dans un contexte de cohésion sociale où tous les acteurs s'associent pour la promotion de la paix, les jeunes et les enfants sont de moins en moins défaitistes et ont une meilleure perception de leur avenir. Ils voient un milieu où ils pourront s'épanouir et exercer des métiers pour venir en aide à la communauté, voir même à la région.

5.5 Durabilité

5.5.1. Durabilité des effets positifs (après la fin de l'aide), compte tenu également de l'évolution du contexte

La conception du projet comprenait une stratégie de durabilité et de sortie, à savoir : (1) l'implication directe des entités étatiques; (2) l'implantation du projet au sein des structures communautaires des jeunes de sorte à leur léguer les outils de travail pour assurer la continuité ; (3) la dotation en équipements et matériels des établissements scolaires, (4) la mise sur pied d'une plateforme associative, (5) la mise en place d'un ombudsman dans chaque commune (5) et l'implication des bénéficiaires dans la sélection des images de sensibilisation en lien avec les thématiques du projet et adaptées à leur environnement.

Une amorce de durabilité des actions du projet est également perceptible dans les activités mise en œuvre par le projet notamment le renforcement des capacités des dialogueurs communautaires, la formation des structures d'enfants/jeunes et des leaders religieux sur l'animation des sensibilisations et des fora communautaires. Des aptitudes qui pourront être réutilisées et transmises par ces acteurs.

« Les jeunes ont bien compris aujourd'hui qu'il faut travailler au développement local. Ils sont désormais bien disponibles, dynamiques, solidaires et prennent assez d'initiatives » a déclaré l'ombudsman de la commune de Ouaké au Bénin.

La mise en œuvre du projet s'est faite à travers un processus participatif qui a placé les bénéficiaires au centre de la stratégie d'intervention. Les stratégies de faire-faire avec les associations locales et de responsabilisation des leaders communautaires en leur confiant les activités de sensibilisation au niveau communautaire, ont permis l'appropriation des préoccupations liées à la culture de la paix et de la cohésion sociale. Cette appropriation des activités du projet et la responsabilisation d'acteurs clés sont essentielles pour maintenir les changements induits.

Les résultats du projet sur le terrain sont perceptibles à travers le comportement des jeunes femmes et hommes dans la communauté, des enfants dans les établissements scolaires et dans leur famille et de la population dans son ensemble lors d'activités communautaires organisées par d'autres organisations travaillant dans la commune. L'approche de mise en œuvre du projet a un effet

multiplicateur. Les compétences acquises par les participants ont été transférées à d'autres membres de leurs communautés, étendant l'impact du projet.

Des rencontres de capitalisation des acquis et de pérennisation du projet non prévues par le projet ont par ailleurs été réalisées pour sensibiliser et préparer les bénéficiaires à la prise en main des sensibilisations après le projet et obtenir leur engagement quant à la poursuite des activités communautaires. Les jeunes ont également été formés et accompagnés pour la mise en place d'un champ communautaire.

5.5.2. Risques et potentiels pour une efficacité durable au niveau de l'organisation et des groupes cibles

L'engagement pour la continuité des activités et la pérennisation des acquis du projet s'étend aux acteurs de mise en œuvre du projet, en l'occurrence les jeunes volontaires, les médiateurs, les encadreurs, les leaders religieux et traditionnels et les élus locaux qui se considèrent désormais comme des agents du changement au service de leur communauté et localité et de ce fait continuent dans les limites de leurs moyens à véhiculer des messages de paix et de cohésion sociale.

Malgré tout ce que l'évaluation permet de ressortir en termes de potentiels pour une efficacité durable au niveau des groupes cibles, il existe des risques ou difficultés qu'il serait préjudiciable d'ignorer. A ce titre, le manque de motivation pourrait progressivement effriter l'engagement décrit plus haut. De même, la mobilité des volontaires pourrait les éloigner de leur établissement scolaire, communauté ou localité, contribuant ainsi à réduire progressivement leur nombre et donc leur potentiel de multiplicateur.

Quelques risques futurs partagés dans les trois (03) pays de mise en œuvre du projet

Malgré ces succès, des risques futurs doivent être identifiés et atténués.

- ✓ Faible capacitation matérielle et financière des groupes ou structures communautaires ;
- ✓ Faible appui financier provenant de l'administration communale ;
- ✓ Instabilité des jeunes formés ;
- ✓ Retour des conflits dans les communautés ;
- ✓ Comportement attentiste des populations ;
- ✓ Conflits de leadership au sein de certains groupes de jeunes ;
- ✓ Trop grande politisation des questions de développement qui pourrait très vite émousser les ardeurs et noyer les visions et ambitions pour la paix et la cohésion sociale ancrées dans la bonne participation citoyenne.

Bien que les mécanismes établis, comme les plateformes associatives, offrent un cadre prometteur pour la pérennité, il est essentiel de continuer à surveiller les dynamiques sociales et économiques pour garantir une inclusion et une stabilité à long terme. En somme, l'évaluation globale est positive dans toutes les communes, mais elle met en lumière la nécessité d'une vigilance constante pour surmonter les obstacles à la durabilité du projet.

6. QUESTIONS TRANSVERSALES

6.1. Thèmes transversaux de la politique de développement

Appréciation du niveau de prise en compte du genre

Le projet « Jeunes Artisans de Paix » a touché aussi bien les hommes, que les femmes, les jeunes/enfants filles et garçons dans les communautés d'intervention. Les principes d'égalité des sexes, d'équité et de droits de l'homme ont été intégrés à la formulation et à la mise en œuvre du projet.

En nous référant aux cadres d'analyse de genre tel que la matrice d'analyse de genre et des changements, et partiellement à l'approche ISE4GEMs (*Inclusive Systemic Evaluation for Gender Equality, Environments and Marginalized Voices* – Évaluation systémique inclusive pour l'égalité de genre, l'environnement et les voix marginalisées), les évaluateurs ont apprécié la complexité du projet dans une logique de transformation effective et pérenne des communautés cibles des trois pays vers davantage d'égalité, d'inclusion et de durabilité en matière de paix, de cohésion sociale et de participation citoyenne.

La prise en compte du genre dans un projet s'est traduite par le fait d'inclure des femmes et jeunes filles comme bénéficiaires, de leur intégration dans la formulation des objectifs du projet, l'analyse du contexte du projet (diagnostic participatif), dans la production de données sexo-spécifiques et dans la prévention des VBG. Bien que le projet soit à la base un projet genré visant à créer des sociétés pacifiques axées sur la participation inclusive des plus faibles et des plus vulnérables dans le respect de leurs droits, les performances sont difficilement appréciables en la matière.

« Dans le contexte de notre localité, les jeunes filles sont délaissées. Il faut les amener donc à comprendre qu'il n'y a pas une grande différence entre l'homme et la femme, surtout en matière d'éducation. Il faut les sensibiliser, les attirer, afin de mener les mêmes activités que les hommes »
Propos recueilli au Directeur école publique groupe II de Waza (Cameroun)

Certes, le projet a permis de toucher les cibles "exclues" comme les enfants/adolescents, les jeunes adultes et les femmes et nous avons eu également accès à des groupes relativement équilibrés au cours des enquêtes sur le terrain ($\pm 50\%$ Filles/femmes et $\pm 50\%$ garçons/hommes). Toutefois les indicateurs, dans la matrice d'impact ne sont pas explicites en termes de données désagrégées entre sexes et groupes ethniques pour permettre d'apprécier cet aspect. Ces indicateurs se sont limités aux vocables « enfants », « jeunes », « membres », « structures ». Des améliorations doivent ainsi être faites dans : la formulation des objectifs et indicateurs sensibles au genre permettant de mesurer les résultats du projet sur ce thème, un diagnostic couplé à l'analyse genre, la budgétisation des activités et le développement de stratégies pour améliorer la participation des personnes vulnérables.

Contribution du projet en termes de réduction des inégalités de genre

La mise en œuvre du projet a contribué à l'amélioration de la dynamique des rôles au sein des communautés. Cette amélioration s'observe par une appropriation des exigences de masculinité positive et une amélioration des perceptions associées à chaque sexe et l'importance de la scolarisation des jeunes filles. Les activités de sensibilisation et de formation, mises en œuvre par le projet à partir de différents supports, ont permis de faire évoluer positivement les mentalités sur la place de la femme dans la communauté et les rapports hommes-femmes au sein des communautés.

Renforcement de capacités et transfert de compétences et de connaissances

Cette thématique va évidemment avec la dorsale du projet qu'est le genre et les droits de l'enfant. Le projet s'est beaucoup investi à rééquilibrer les rapports au sein des communautés plutôt traditionnels où les rapports de pouvoir entre les différents groupes sont marqués par de profondes inégalités. En effet, environ 30% du budget des activités de chaque pays étaient orienté vers la formation, le renforcement de capacités ou le transfert de compétences et de connaissances. La faiblesse de cette approche est la trop grande focalisation des activités sur le transfert de compétences et de connaissances au détriment d'activités d'appui matériels ou financiers (prise en compte des enjeux purement économiques) qui est indispensables dans une approche genre où l'accès aux ressources est un facteur clé selon l'outil "matrice d'analyse du genre et des changements".

6.2. Contribution aux objectifs organisationnels du bénéficiaire de la subvention

Comme évoqué plus avant, les différentes thématiques développées et activités réalisées par le projet étaient en adéquation avec les visions, les approches méthodologiques et les axes d'intervention des différents partenaires notamment le genre, la cohésion sociale et la promotion de la paix dans leur pays respectif. Les bonnes pratiques de l'organisation transnationale (ALDEPA Cameroun, CIPCRE Bénin et CREUSET Togo) mise en place sont entre autres l'organisation d'ateliers de concertation, la création de plateforme de l'équipe projet pour faciliter les échanges, la planification commune des activités, le partage des approches et les outils de communication entre les acteurs.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7.1 Conclusions

Le projet « Les enfants et les jeunes comme artisans de paix – transfert d’approches éprouvées pour une cohabitation interculturelle pacifique dans le Nord du Bénin, du Cameroun et du Togo » a été conçu pour améliorer la participation des enfants et des jeunes dans la construction d’une société de paix et de non-violence. Le projet a été réalisé par ALDEPA au Cameroun, CIPCRE au Bénin et CREUSET au Togo accompagné techniquement par KiRA.

En combinant les actions de sensibilisation sur la cohésion sociale et d’accompagnement des jeunes femmes et hommes, le projet a pour objectif de renforcer engagement des jeunes/enfants filles et garçons comme artisans de la paix dans leurs pays respectifs dans un processus de consolidation de la paix et de participation citoyenne respectueuse des droits des enfants. A la fin du projet après 27 mois d’exécution, une évaluation finale a été prescrite par tous les partenaires afin de mesurer le niveau d’atteinte de ses indicateurs et d’apprécier les résultats du projet ainsi que les effets des actions menées par rapport aux objectifs visés.

Les consultants ont adopté une approche globale d’évaluation sensible au genre en s’appuyant sur des techniques participatives pour rassembler des données qualitatives susceptibles de fournir des réponses adéquates aux questions d’évaluation et aux objectifs de la mission.

Au total, pour cette évaluation, 50 entretiens et 22 focus group ont été menés pour atteindre au total 454 personnes soit 200 femmes et 254 hommes (28,6% au Bénin, 40,5% au Cameroun et 30,8% au Togo). Ces personnes ont été consultées sur la base de leur rôle et responsabilité dans la mise en œuvre du projet, leur connaissance des zones de mise en œuvre et plus généralement du contexte et des dynamiques en matière de cohésion sociale.

La cheville ouvrière du projet, les enfants et les jeunes, ont été au centre de toutes les activités lors la mise en œuvre du projet. De l’information à l’implication effective, ils ont été formés et ils ont sensibilisé leurs pairs au sein de clubs d’établissement glorifiant la paix et la cohésion sociale. Comme l’a si bien dit Pythagore, il faut éduquer les enfants et il ne sera pas nécessaire de punir les hommes. La paix et la cohésion sociale sont une affaire de tous et toutes sans discrimination.

Les conclusions que nous tirons au terme des analyses faites dans la réalisation de cette mission d’évaluation du projet « Jeune Artisan de Paix » au Cameroun, au Bénin et au Togo se présentent comme suit :

Conclusion #1 : Sur la pertinence du projet

« Le projet était pertinent par son ancrage dans les orientations politiques locales et son adéquation aux besoins des communautés locales ». Les problématiques identifiées et les réponses apportées par le projet correspondent effectivement aux besoins des bénéficiaires directs du projet, notamment les jeunes/enfants et les leaders coutumiers et religieux.

Conclusion #2 : Sur l’efficacité dans la mise en œuvre du projet

« Le projet a véritablement contribué à asseoir les bases de sociétés interculturelles pacifiques et harmonieuses dans lesquelles les groupes vulnérables et/ou exclus, parmi lesquels les enfants et les jeunes adultes, peuvent activement faire valoir le respect de leurs droits ».

Conclusion #3 : Sur l’efficacité dans la mise en œuvre du projet

« Le projet a mis les ressources mobilisées au service des résultats attendus (Outputs et Outcomes) dans un souci de rationalisation économique, en veillant à obtenir le maximum de résultats avec un minimum de ressources ».

Conclusion #4 : Sur l'impact du projet

« La mission d'évaluation du projet dans les six communes a révélé de nombreux effets positifs sur les thématiques de la paix, la cohésion sociale et la participation citoyenne ».

Conclusion #5 : Sur la durabilité des acquis du projet

« Si des acquis sont bien visibles et manifestes dans le secteur de la paix, de la cohésion sociale et de la participation citoyenne, la pérennisation et la durabilité soutenues par les acteurs communautaires semblent mises en péril compte tenu des faibles capacités financières et matérielles desdits acteurs ».

Conclusion #6 : Sur les dimensions transversales dans la mise en œuvre du projet

« Le genre, les droits de l'homme et le renforcement des capacités avec transfert de compétences et de connaissance ont constitué la dorsale du projet et ont considérablement contribué à l'obtention des résultats attendus ».

L'engagement des autorités administratives, ainsi que celui des communautés et des animateurs a joué un rôle crucial dans le succès de ce projet. Les résultats ont montré que les jeunes sont actifs dans la vie socio-culturelle et dans la gestion des affaires locales. Pour ce faire ils ont néanmoins besoin d'un soutien accru afin de structurer leurs actions associatives et participer activement à la gouvernance locale. Un soutien matériel et financier pourrait leur permettre d'être plus autonome et de mener à bien leur action dans le long terme. A cet effet il serait utile de créer des emplois pour les jeunes pour in fine soutenir sur le long cours leur engagement dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale.

7.2 Recommandations

Au regard des constats et quelques leçons tirés de l'exécution du projet « Jeunes Artisans de Paix », les recommandations ci-dessous sont formulées pour la capitalisation des acquis d'une part, et la mise en œuvre d'une nouvelle phase ou d'un autre projet similaire. A cet effet, il faut :

- Prévoir plus de temps pour les projets dont la pérennisation et la durabilité sont axées sur les structures organisationnelles mobilisées et renforcées au niveau communautaire ;**
- Faire de la stratégie de sortie une composante clé dans la formulation de projet** avec des indicateurs de réalisation et de performance bien mesurables ;
- Accompagner sur une période les structures de pérennisation** des enfants/adolescents et des jeunes sans oublier les associations de leaders religieux en maintenant des appuis spécifiques pour les aider à prendre véritablement la main ;
- Faciliter la création de nouveaux clubs genre dans les écoles** et organiser des concours qui vont amener les élèves à s'intéresser aux thématiques du projet en récompensant les meilleurs ;

- ❑ **Mettre en place des actions et/ou un programme de réinsertion socioprofessionnelle pour offrir un appui économique aux jeunes femmes et hommes** notamment les AGR (petit commerce, atelier de couture, restaurant, pâtisserie, agriculture, mécanique, etc.); les formations professionnelles, d'accompagnement personnalisé, d'appui aux coopératives de jeunes et autres cibles du projet ou d'appui à l'installation en fin de formation ; l'appui pour les activités agricoles par des formations et l'appui en matériel (matériel pour l'agriculture, tricycle, etc.). Et venir en appui aux femmes par la création des organisations paysannes ;
- ❑ **Redynamiser/renforcer les capacités des membres des structures locales (associations de jeunes, comités de médiation, etc.)** pour qu'ils puissent gérer de manière autonome les actions de paix, la médiation et le dialogue et assurer la pérennité de la structure et sa capacité à répondre aux besoins évolutifs des communautés ;
- ❑ **Identifier les points du projet qui seront suivis par les sectoriels**, afin de commencer la prise en main avant la fin du projet ;
- ❑ **Former/sensibiliser sur les mécanismes de résolution des conflits** : La mise en place ou le renforcement des Comités Locaux de Protection permettra de gérer efficacement les conflits au sein des communautés, favorisant ainsi un environnement stable pour le développement économique ;
- ❑ **Accentuer la prise en compte du genre dans la formulation des objectifs et des indicateurs** : indicateurs sensibles au genre permettant de mesurer les résultats du projet, réaliser un diagnostic couplé à l'analyse genre, la budgétisation des activités le développement des stratégies pour améliorer la participation des personnes en situation de handicap ;
- ❑ **Intensifier les campagnes de sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale interculturelle et étendre les initiatives du projet aux localités environnantes** en adoptant également des moyens novateurs tels que la littérature, la projection de films, le sport et les canaux digitaux ;
- ❑ **Poursuivre les ateliers et les sensibilisations** (VBG, mariage précoce, mariage interethnique, autonomisation de la femme, comment calculer les cycles menstruelles et éviter les mauvaises surprises, etc.) et venir en aide dans l'éducation des femmes et des filles mères qui se trouvent trop âgée pour retourner à l'école (appuyer à la mise en place d'un système d'alphabétisation fonctionnelle) ;

7.3 Leçons apprises

Les principales leçons apprises sont les suivantes :

- ❑ Pour la durabilité, création et/ou la redynamisation de plusieurs structures locales de médiation, d'échanges, de discussion et de concertation fonctionnels qui renforcent la culture de dialogue ;
- ❑ Coordination axée sur la forte implication et l'écoute des parties prenantes facilitant la réalisation des activités ;
- ❑ Réalisation d'activités ensemble pour les adultes et mise en place de jeux pour les enfants sont des bons moyens pour promouvoir la cohésion sociale;

- Utilisation des groupes existants (groupes de leaders religieux, association des jeunes) et formation de nouveaux groupes pour augmenter le nombre d'intervenants et assurer la continuité du projet
- Effectuer la sensibilisation des jeunes par les jeunes femmes et hommes en prenant en compte l'aspect genre ;
- Mise en place d'un médiateur au niveau de la mairie et implication des sectoriels dans l'accompagnement des jeunes contribuant à assurer la pérennité de l'accompagnement des jeunes ;
- Bonne coopération entre les leaders, les autorités administratives et traditionnelles, les sectoriels et le personnel du projet créant de bonnes conditions sur le terrain pour la réalisation des activités et la mobilisation des populations ;
- L'appropriation du projet par les parties prenantes est assurée à travers l'organisation des rencontres de capitalisation des acquis et l'identification des stratégies de pérennisation avec les différents groupes cibles ;

ANNEXE

Annexe 1 : Termes de référence

Termes de référence pour l'évaluation finale externe du projet
«Les enfants et les jeunes comme artisans de paix -
Transfert d'approches éprouvées pour une cohabitation
interculturelle pacifique dans le nord du Bénin, du
Cameroun et du Togo »

1. Contexte et justification de l'évaluation

Les ONG ALDEPA Cameroun, CIPCRE Bénin et CREUSET Togo, dans leur vision de promotion des droits humains, se sont engagées dans le domaine de l'éducation et de la protection des enfants. C'est fort de cet engagement qu'elles ont initié de concert avec leur partenaire technique et financier KiRA la mise en œuvre conjointe du projet « **Les enfants et les jeunes comme artisans de paix - Transfert d'approches éprouvées pour une cohabitation interculturelle pacifique dans le nord du Bénin, du Cameroun et du Togo** ». Le projet a bénéficié du cofinancement du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement du gouvernement allemand (BMZ) et de KiRA.

Le projet part de l'expérience que les enfants/adolescents et les jeunes adultes connaissent des situations de vulnérabilité avec des conditions socioéconomiques précaires qui ne favorisent pas leur participation au développement de leurs communautés. En effet, les différentes analyses de situation réalisées dans six (6) communes du Bénin, du Cameroun et du Togo ont révélé que les adolescents et les jeunes adultes sont pour la plupart désœuvrés et sont sans espoir d'être occupés. Ils sont très peu impliqués dans la gestion de leurs milieux et dans les prises de décisions. Ce qui a eu comme corolaire, les facteurs perturbateurs de la paix, du vivre ensemble, de la prévention de l'extrémisme violent, la participation citoyenne etc.

Pour apporter une réponse efficace, plusieurs activités ont été développées et réalisées depuis octobre 2022 avec des approches innovantes dans les six (06) communes du Bénin (Nikki et Ouaké), du Cameroun (Waza et Kolofata) et du Togo (Tchaoudjo 1 et Tchaoudjo 2). Plusieurs parties prenantes du projet notamment les enfants/adolescents et jeunes mais également les leaders traditionnels, religieux ainsi que les acteurs étatiques ont pris une part active à la mise en œuvre.

Les objectifs du projet sont :

Objectif global : Dans les zones d'intervention du projet, Les jeunes/enfants filles et garçons sont engagés dans leurs pays respectifs comme artisans de la paix dans un processus de consolidation de la paix et la participation citoyenne respectueux des droits des enfants

Objectifs spécifiques :

OS1. Des approches et outils efficaces d'accompagnement des enfants et des jeunes pour une meilleure protection des enfants et un engagement efficace des jeunes/enfants dans la promotion de la paix et la citoyenneté responsable sont mutualisés et enrichis entre les 3 organisations du Bénin, Cameroun et Togo

OS2. Les mécanismes communautaires de participation inclusive et d'engagement des jeunes/enfants filles et garçons à la promotion de la paix, la cohabitation pacifique et la citoyenneté responsable en facilitant l'apprentissage entre les jeunes et les enfants sont renforcés et fonctionnels

OS3. Un dispositif de concertation et de dialogue citoyen actifs et inclusifs entre les OSC, les acteurs municipaux et communautaires intègre les jeunes filles et garçons en faveur de la paix et de la cohabitation pacifique, indispensables pour un environnement protecteur des enfants est fonctionnel

Le projet prend fin le 31 décembre 2024. Il est prévu de réaliser évaluation finale avec l'appui d'un consultant externe. Les présents termes de référence sont élaborés pour servir de guide de ce processus.

2. But, objectifs et utilisation de l'évaluation et ses résultats

- Présentation la plus précise possible des objectifs de l'évaluation dans le sens de l'utilisation et de l'utilité des résultats de l'évaluation ; désignation des utilisateurs et utilisatrices concrètes ;
- Le cas échéant, renvoi à certaines activités ultérieures dans lesquelles les résultats de l'évaluation doivent être intégrés.

But de l'évaluation:

Réaliser l'évaluation finale du projet dans les 2 communes du projet dans chaque pays concerné afin d'analyser les résultats atteints et d'apprécier les impacts en lien avec les objectifs initiaux du projet.

Objectifs de l'évaluation:

- Évaluer dans quelles mesures les objectifs initiaux du projet ont été réalisés ;
- Répertorier tous les changements/impacts induits par les différentes interventions du projet sur les bénéficiaires directs ;
- Identifier et évaluer les effets directs et indirects du projet sur les bénéficiaires et sur leurs communautés ;
- Examiner comment les ressources matérielles, financières et humaines ont été utilisées pour atteindre les résultats ;
- Capitaliser les leçons apprises et les bonnes pratiques du projet ;
- Formuler des recommandations pertinentes pour les interventions futures ;

3, Tâches particulières pour l'évaluation

- Portée temporelle et géographique de l'évaluation, mesures (partielles) qui doivent faire l'objet d'un examen particulier ;
- Questions, critères d'évaluation principaux et, le cas échéant, indicateurs qui doivent être traités ou trouver une réponse ;
- Recommandations méthodiques.

L'évaluation est prévue d'être réalisée dans la période du 25 novembre au 27 décembre 2024 selon le calendrier proposé dans ces termes de référence. Durant cette période le consultant reste en contact et interaction permanentes avec l'équipe du projet dans le pays. Ses contributions seront aussi attendues pour l'élaboration du rapport consolidé analytique qui est un livrable.

Un canevas de rapport à utiliser sera remis au/à la consultant/te retenu pour la réalisation de l'évaluation. Pour encadrer l'évaluation, les critères ci-dessous énumérés doivent faire l'objet d'une analyse particulière :

- **La pertinence** du projet par rapport aux différentes problématiques contextuelles auxquelles les communautés notamment les enfants et les jeunes sont confrontés ainsi que leurs besoins. Il s'agit d'analyser la réponse prévue et apportée par le projet en lien avec les attentes réelles des bénéficiaires et des groupes cibles ainsi qu'aux priorités globales de l'environnement de mise en œuvre du projet. En d'autres termes, sans quelle mesure l'intervention était-elle pertinente pour résoudre les besoins? Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en compte des activités réalisées par les autres parties prenantes du projet ? Dans quelle mesure l'évolution du contexte a-t-il eu un impact sur le déroulement du projet et comment ces facteurs de changement ont été pris en compte pour l'intérêt des groupes cibles?
- **L'efficacité** du projet: Le projet a-t-il obtenu les résultats escomptés et ses objectifs spécifiques ont-ils été atteints ? L'évaluation se basera notamment sur les indicateurs objectivement vérifiables mentionnés dans le cadre logique. La méthodologie utilisée était-elle adaptée au contexte local et sécuritaire pour faciliter la participation effective des groupes cibles et autres parties prenantes? Les approches innovantes du projet ont-elles eu une valeur ajoutée réelle pour la production des résultats sur les groupes cibles ? Les mécanismes de suivi - évaluation du projet ont-ils été efficaces pour orienter à temps et prendre les mesures de mitigation nécessaires? Dans quelle mesure les supports produits dans le cadre du projet ont pu assurer la visibilité des acteurs du projet et peuvent être utilisables pour d'autres interventions ? Dans quelle mesure les rôles joués par les autorités administratives et traditionnelles ainsi que d'autres parties prenantes dans la mise en œuvre du projet ont contribué à l'atteinte des objectifs ?
- **L'efficience** du projet. Les ressources (budget du contrat de subvention) ont-elles été utilisées à bon escient ? En d'autres termes, le projet a-t-il été mis en œuvre de manière optimale les ressources mis à disposition pour la réalisation des activités du projet? Les moyens mis à disposition sont-ils en adéquation avec les résultats atteints ? Dans quelle mesure les groupes cibles et autres acteurs étaient informés des sources de financement du projet ?
- Les **impacts** du projet sur les groupes cibles et bénéficiaires finaux, notamment en ce qui concerne (1) les capacités des enfants et des jeunes impliqués dans le projet à faire face aux problèmes évoqués dans le contexte. (2) les changements sur les thématiques du projet dans les localités ainsi que les mécanismes locaux d'encadrement des jeunes avec des exemples précis. (3) L'implication des enfants et des jeunes dans les prises de décisions dans leurs communautés (3) la structuration et les capacités des structures d'expression des jeunes créées et accompagnées dans les communautés ou les établissements scolaires, (3) l'utilisation des supports élaborés par les enfants/jeunes et l'apport pour leurs activités.
-
- **La durabilité** : Les résultats atteints ou changement induits peuvent-ils être pérennisés ? Quels mécanismes et communications ont-ils été mis en place, et avec quelle efficacité pour préparer les groupes cibles à s'approprier et utiliser les acquis du projet dans le long terme ? Comment les acteurs parties prenantes se sentent capables d'assurer la durabilité des actions du projet dans leurs zones ?. Quelles sont

les forces/potentialités et les faiblesses des parties prenantes du projet pour continuer à appliquer et même dupliquer les acquis du projet de manière durable ?

4. Procédure de réalisation de l'évaluation

L'évaluation se déroulera en plusieurs phases :

- a) **Réunion de cadrage** avec les acteurs du projet et les consultants/tes des trois pays (en ligne)
- b) **Phase préparatoire** : Exploitation des documents du projet (proposition, cadre logique, plan opérationnel, rapports d'activités, rapports des rencontres régionales, outils et supports produits). Entretien avec les responsables d'ALDEPA, le superviseur du projet pour clarifier les attentes et les incompréhensions.
- c) **Phase de collecte de données** : Interviews avec les parties prenantes clés (bénéficiaires, autorités locales, partenaires), observations sur le terrain, groupes de discussion, etc.
- d) **Phase d'analyse et de traitement** : Analyse et traitement des données collectées,
- e) **Phase de Production du draft du rapport**
- f) **Phase de restitution** : Présentation des résultats et validation avec les parties prenantes locales
- g) **Phase de rédaction du rapport final**

5. Méthodologie et groupes cibles (à titre indicatif)

L'évaluation finale du projet adoptera une approche mixte, combinant des outils d'analyse qualitatifs et quantitatifs, ainsi que des méthodes participatives pour garantir une compréhension complète des résultats et impacts. La méthodologie sera structurée autour des étapes suivantes :

a) Analyse SWOT

L'analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) sera utilisée comme outil d'analyse stratégique pour identifier les éléments clés du projet qui ont contribué à ses succès ou limité son efficacité. Cette analyse permettra également d'évaluer la pertinence des approches choisies dans le contexte spécifique des six communes cibles. Elle mettra en lumière les forces et les faiblesses internes du projet, ainsi que les opportunités et les menaces externes qui ont pu influencer son développement.

b) L'analyse des documents disponibles

Cette phase permettra d'analyser les documents produits tout au long du projet afin de comprendre son cadre de mise en œuvre et d'identifier les résultats obtenus. Les principaux documents analysés seront :

- **La description de l'action**, y compris le **budget** et le **cadre logique** du projet, afin de comprendre la planification initiale et les ressources allouées aux différentes activités.
- **Les rapports intermédiaires de mise en œuvre**, qui permettent de suivre l'évolution des activités, d'identifier les écarts par rapport aux objectifs et de comprendre les ajustements apportés en cours de route.
- **Les documents produits par le projet**, tels que les plannings trimestriels, les rapports d'activités trimestriels et spécifiques des formations et les ateliers organisés, qui fourniront une base solide pour évaluer l'efficacité des interventions et l'atteinte des objectifs.
- **Les bonnes pratiques élaborées**, en vue de les capitaliser et de les intégrer dans les recommandations pour de futures initiatives similaires.
- **L'analyse d'impact du projet**, qui comprendra l'évaluation des effets directs et indirects des interventions, en se basant notamment sur les rapports intermédiaires et une **grille d'impact actualisée au 30/11/2024**. Cette grille d'impact sera un outil clé pour mesurer les performances du projet et l'ampleur des changements induits par le projet dans les communautés cibles.

c) Collecte des Données

La collecte de données sur le terrain sera réalisée à travers des méthodes combinées, permettant de croiser plusieurs types de données pour renforcer la validité des résultats. Cette phase est capitale et devra rechercher la participation effective des groupes cibles. Les principales méthodes de collecte de données seront :

- **Enquêtes quantitatives** : Un questionnaire structuré sera administré aux bénéficiaires du projet et aux membres des communautés, afin de recueillir des données chiffrées sur les changements perçus en termes de cohabitation interculturelle, d'inclusion sociale, et d'impacts sur la paix.
- **Entretiens qualitatifs** : Des entretiens semi-structurés seront réalisés avec des parties prenantes clés, notamment des responsables de la mise en œuvre du projet, des autorités locales, et des bénéficiaires directs. Ces entretiens permettront de recueillir des informations détaillées sur les perceptions des acteurs locaux, ainsi que des récits d'expérience sur l'évolution des relations interculturelles.
- **Groupes de discussion** : Des focus groups seront organisés avec des jeunes et des membres des communautés cibles pour comprendre les effets du projet sur le terrain et obtenir des retours détaillés sur les interventions spécifiques.

d) Analyse de l'Impact

L'analyse des impacts sera l'un des axes majeurs de cette évaluation. Elle visera à mesurer l'évolution des indicateurs clés définis dans le cadre logique du projet, ainsi qu'à identifier les effets directs et indirects des activités sur les bénéficiaires et les communautés locales.

L'accent sera mis sur l'analyse des changements dans les domaines suivants :

- **La cohabitation interculturelle et la réconciliation sociale.**
- **Le rôle des jeunes dans la construction de la paix.**
- **L'intégration des jeunes dans des processus de dialogue interculturel et de résolution des conflits.**

Les résultats de cette analyse permettront de rendre compte de l'efficacité du projet et d'identifier les ajustements nécessaires pour des interventions futures. L'approche méthodologique adoptée repose sur une combinaison de techniques éprouvées et de perspectives participatives, visant à fournir une analyse complète et approfondie des résultats du projet.

Pour l'organisation des focus groups par commune, il est suggéré au consultant/te :

- 02 focus groups de 20 enfants et les responsables des espaces de citoyenneté de 12-17 ans chacun soit 10 filles et 10 garçons par focus group ;
- 02 focus groups de 20 jeunes adultes et les responsables des espaces de citoyenneté 18-30 ans chacun soit 10 filles et 10 garçons par focus group ; -
- 20 leaders religieux et 1 leaders communautaires : 10 femmes et 10 hommes ;
- ✓ **Entretiens individuels par pays :**
- Conseillers municipaux et élus locaux : Cameroun (03) ; Bénin (03) ; Togo (02)
- Les enseignants et acteurs du système éducatif : Cameroun (05) ; Bénin (03) ; Togo (05) ;
- Les ombudsmans : Cameroun (01) ; Bénin (01) ; Togo (01) ;

6. Produits [Outputs et livrables]

Les livrables attendus à la fin de l'évaluation sont :

Les rapports d'évaluation devront être rédigés en langue française. L'expert-e devra présenter les documents suivants, transmis en version électronique au format Word.

- **Une feuille de route/un draft** (5 pages maximum envoyé par e-mail) dans lequel le consultant-e/l'expert-e présentera sa compréhension de la mission, les activités réalisées jusqu'alors (entretiens, missions de terrain...), les difficultés éventuellement rencontrées et leur calendrier pour la suite de la mission au plus tard le 23 novembre 2024 ;
- **Un rapport provisoire** par pays tenant compte des observations formulées lors des échanges, devra être transmis par mail à ALDEPA, CREUSET ou CIPCRE selon les cas. Le délai pour le rapport provisoire est le 20 décembre 2024. Le/la consultant/te devra faire la présentation des résultats dans un atelier de restitution organisé par le partenaire dans chaque pays avec la participation des parties prenantes.
- **Un résumé exécutif de 2 pages** au maximum donnant un aperçu général des résultats déterminants et des principales recommandations de l'évaluation;
- **Un rapport final par pays** présentant les conclusions de l'évaluation finale suivant le canevas donné. Le/la consultant-e prendra en compte les commentaires consolidés portant sur le rapport provisoire pour la rédaction du rapport final jusqu'au 27 décembre 2024 en version électronique et en copie imprimée.
- **Le rapport final consolidé** comprenant les conclusions globales est disponible et envoyé le 28 décembre 2024 en version électronique.
- **Les annexes** devront également comprendre : la liste des acronymes, les termes de référence de l'évaluation, le calendrier du déroulement de la mission, la méthodologie

utilisée, la liste des documents consultés, une carte de localisation des sites visités, avec la liste des personnes rencontrées et une description sommaire des types d'interventions effectués. Ils font partie intégrante du rapport final.

7. Calendrier indicatif

Calendrier de l'évaluation à suivre par le/la consultant/te est défini comme suit :

Tableau des activités de l'évaluation externe du projet JAP		
Activités	Date	Responsable
Date limite de dépôt de dossiers	20/11/2024	Candidat-e-s
Publication des résultats de l'évaluation des offres	22/11/2024	Equipe JAP/KiRA
Réunion de cadrage	23/11/2024	Equipe JAP/KiRA et consultant-e-s retenus
Signature des contrats	25/11/2024	Equipe JAP et consultant-e-s retenus
Elaboration des outils	28/11/2024	Consultants/tes
Validation des outils	29/11/2024	Equipe JAP/KiRA
Collecte des données	Jusqu'au 13/12/2024	Consultant-e-s
Elaboration des trois (03) drafts et compilation analytique	20/12/2024	Consultant-e-s
Envoi du draft compilé	20/12/2024	Consultant-e-s
Compilation des commentaires et partage avec les consultants	22/12/2024	Equipe JAP/KiRA
Séances de restitution	Avant rapport final par pays	Equipe JAP et consultant-e-s retenus
Envoi du rapport final revu	27/12/2024	Consultant-e-s
Validation du rapport final	30/12/2024	Equipe JAP/KiRA et consultant-e-s retenus

8. Gestion de l'évaluation

L'évaluation sera supervisée par la coordinatrice du projet et les superviseurs du projet dans chaque pays. Toute l'équipe du projet dans les 3 pays ainsi que la chargée de projet de KiRA prendront part à toutes les réunions prévues avec les consultants/tes (cadrage, validation, etc). Ce groupe jouera le rôle du comité de contrôle de la qualité et de la pertinence de l'évaluation externe. Des visites de suivi seront organisées tout au long de l'évaluation pour garantir l'adhésion des parties prenantes et des approches utilisées par les consultants/tes.

9. Structure des quantités

Le nombre de jours sera définitivement arrêté après la soumission des offres par les consultants/tes dans le respect du calendrier proposé.

10. Profil du consultant/te

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac + 5 au moins dans les domaines des sciences sociales, de droit ou de toute discipline assimilée ;
- Justifier d'une expérience avérée d'au moins de 05 ans dans l'évaluation des projets ;
- Bonne connaissance du milieu associatif et des OSC en Afrique ;
- Spécialisation en droits des enfants, encadrement des jeunes ou un domaine connexe ;
- Avoir des compétences dans les domaines de promotion de la paix, de cohésion sociale, de la participation citoyenne, de prévention de l'extrémisme violent, de promotion des droits humains, de droits de l'enfant, des mécanismes de renforcement des capacités et d'accompagnement des structures communautaires ;
- Avoir des compétences dans les domaines des techniques d'analyse des données, de la capitalisation des processus et de rédaction des rapports ;
- Très bonne connaissance du contexte local et de la situation sécuritaire selon le cas; Avoir une bonne capacité de rédaction des notes méthodologiques.
- Avoir une bonne capacité de rédaction des documents de synthèse analytique.

Annexe 2 : Outils de collecte de données/d'informations

GUIDE D'ENTRETIEN

Avec les Conseillers municipaux et élus locaux ; Sectorielles de l'état ; Leaders religieux et leaders communautaires ; Les enseignants et acteurs du système éducatif ; Les ombudsmans

I. PARTICIPATION

1. Quel rôle vous avez joué dans la mise en œuvre du projet ? niveau d'implication ?
2. Comment les jeunes/enfants contribuent-t-ils dans la résolution des conflits dans votre localité ? Quelle est votre appréciation ?
3. Quelle est votre appréciation des rôles joués par les autorités administratives et traditionnelles ainsi que d'autres parties prenantes dans la mise en œuvre du projet ?
4. Dans la communauté ou dans l'enceinte des établissements scolaires, est-ce qu'il existe des possibilités de participation et d'échange pour les enfants ou les jeunes avec des leaders communautaires, religieux et traditionnels ?
5. Organisez-vous des réunions avec des jeunes ou les enfants ? si oui à quelle fréquence sinon pourquoi ?
6. Quelle est votre appréciation de la participation et de l'implication des jeunes filles et garçons et des enfants dans la construction de la paix ?
7. Que pensez-vous de l'implication des jeunes dans la résolution des conflits et la promotion de la paix dans votre circonscription ?
8. Que pensez-vous de l'implication de la communauté dans les activités organisées par les jeunes ?

II. PERTINENCE DES STRATEGIES

9. Quelle est votre appréciation de l'approche utilisée par le projet pour le travail avec les jeunes et les enfants ? (les supports de communication utilisés par le projet)
10. Quelle est votre appréciation de l'approche développée par le projet pour assurer la participation des jeunes filles et garçons et des enfants dans le dialogue interculturel et de résolution des conflits ?
11. Les approches de travail utilisées par l'équipe du projet étaient-elles adaptées à la zone d'intervention et au contexte ? En quoi ?

12. Quelle est votre appréciation de la participation des jeunes au développement de leur communauté et dans les instances de prises de décisions au niveau local ? Comment faire pour les rendre plus présents ?

13. Quels sont les actions menées par les jeunes filles et garçons et les enfants pour la recherche de solutions non violente au sein de votre communauté ? Pouvez-vous donner des exemples concrets ? Si non que ce qui les en empêche ?

III. APPRECIATION DE LA COOPERATION ENTRE LES ACTEURS ?

14. Quelle est votre appréciation de la coopération entre l'équipe projet, les acteurs locaux et les services de l'état impliqués ?

15. Comment envisagez-vous maintenir et de développer des initiatives pour une meilleure coopération avec les acteurs ?

IV. RESULTATS/CHANGEMENTS OBTENUS

16. Quels sont les changements positifs ou négatifs observés auprès des jeunes filles et garçons et les enfants de votre localité depuis la mise en œuvre du projet ?

17. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à changer les comportements et les attitudes en matière de cohabitation, de dialogue interculturel et de résolution des conflits ?

18. D'après vous quels sont les facteurs qui ont contribué à la réussite ou à l'échec du projet ?

19. Quels sont selon-vous les succès à attribuer au projet ?

20. Pensez-vous que les actions menées par le projet vont perdurer ? si oui, comment ?

V. IMPACT DES REALISATIONS DU PROJET

21. Quel est votre appréciation de la cohabitation interculturelle dans votre communauté ?

22. Quel est votre appréciation du rôle des jeunes dans la construction de la paix dans votre communauté ?

23. Quel est votre appréciation de l'intégration des jeunes filles et garçons dans des processus de dialogue interculturel et de résolution des conflits dans votre communauté ?

24. Quel rôle joue les jeunes filles dans les actions de cohabitation interculturelle, de dialogue interculturel et de résolution des conflits dans votre communauté ?

VI. DIFFICULTES ET OBSTACLES

25. Quelles sont les difficultés rencontrées par le projet pour la mise en œuvre des activités et dans l'encadrement des jeunes filles et garçons, et des enfants ?
26. Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez été confrontés pour l'encadrement des jeunes et des enfants dans votre localité ? quelles mesures vous avez pris pour y remédier ?
27. Que pensez-vous du fonctionnement des groupes des jeunes existant dans votre communauté ?

VII. RECOMMANDATIONS

28. Quelles sont les activités à mettre en place pour impliquer davantage jeunes filles et garçons, et des enfants dans les initiatives de consolidation de la paix ou résolution des conflits ? ou pour impliquer les jeunes dans la gestion des affaires de la communauté ?
29. Existe-t-il des domaines à améliorer ou à développer davantage qui pourraient renforcer l'efficacité et la durabilité de projets similaires à l'avenir ?
30. Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour les interventions futures ? A l'endroit des enfants et des jeunes ; A l'endroit des leaders religieux et leaders communautaires ; A l'endroit de la commune ; A l'endroit des écoles ; A l'endroit de l'ONG et ses partenaires

FOCUS GROUPS

Avec les enfants et les responsables des espaces de citoyenneté de 12 - 17 ans

1. Quels sont les droits des enfants et des jeunes que vous connaissez ? citez en 03.
2. Quels sont les actions que vous avez menées pour la consolidation de la paix ou pour la résolution des conflits ?
3. Que pensez-vous du fonctionnement des groupes des jeunes existant dans votre communauté ? difficultés rencontrées ?
4. Avez-vous des rencontres avec les leaders communautaires, religieux et traditionnels, avec les jeunes ou d'autres enfants ? pour échanger sur la paix ou la résolution des conflits ?
5. Quelle est votre appréciation de la participation des jeunes au développement de leur communauté et dans les instances de prises de décisions au niveau local ?
6. Quels sont les changements positifs ou négatifs observés auprès des jeunes filles et garçons et les enfants de votre localité depuis la mise en œuvre du projet ?
7. Pensez-vous que les actions menées par le projet vont perdurer ? si oui, comment ?
8. Quel est votre appréciation de l'intégration des jeunes filles et garçons dans des processus de dialogue interculturel et de résolution des conflits dans votre communauté ?
9. Quel rôle joue les jeunes filles dans les actions de cohabitation interculturelle, de dialogue interculturel et de résolution des conflits dans votre communauté ?
10. Quelles sont les activités à mettre en place pour impliquer davantage jeunes filles et garçons, et des enfants dans les initiatives de consolidation de la paix ou résolution des conflits ? ou pour impliquer les jeunes dans la gestion des affaires de la communauté ?
11. Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour les interventions futures ? A l'endroit des enfants et des jeunes ; A l'endroit des leaders religieux et leaders communautaires ; A l'endroit de la commune ; A l'endroit des écoles ; A l'endroit de l'ONG et ses partenaires

FOCUS GROUPS

Avec les jeunes adultes (filles et garçons) et les responsables des espaces de citoyenneté de 18-30 ans

1. Quels sont les droits des enfants et des jeunes que vous connaissez ? citez en 03.
2. Quels sont les actions que vous avez menées pour la consolidation de la paix ou pour la résolution des conflits ? comment vous les menées ?
3. Que pensez-vous du fonctionnement des groupes des jeunes existant dans votre communauté ? Dans les groupes de jeunes, on rencontre combien de filles et de garçons ? Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrées pour la mise en œuvre de vos activités ?
4. Quelles sont les sources de financement de vos activités ?
5. Quels sont vos succès ? les échecs passés ? quelles sont vos forces et vos faiblesses ? Quelles sont les opportunités et les menaces ?
6. Avez-vous un plan d'action ? Quelles sont les activités prioritaires ?
7. Existe-t-il des possibilités de participation et d'échange pour les enfants et les jeunes avec des leaders communautaires, religieux et traditionnels ?
8. Quelle est votre appréciation de la participation des jeunes au développement de leur communauté et dans les instances de prises de décisions au niveau local ?
9. Quels sont les changements positifs ou négatifs observés auprès des jeunes filles et garçons et les enfants de votre localité depuis la mise en œuvre du projet ?
10. Pensez-vous que les actions menées par le projet vont perdurer ? si oui, comment ?
11. Quel est votre appréciation de l'intégration des jeunes filles et garçons dans des processus de dialogue interculturel et de résolution des conflits dans votre communauté ?
12. Quel rôle joue les jeunes filles dans les actions de cohabitation interculturelle, de dialogue interculturel et de résolution des conflits dans votre communauté ?
13. Quelles sont les activités à mettre en place pour impliquer davantage jeunes filles et garçons, et des enfants dans les initiatives de consolidation de la paix ou résolution des conflits ? ou pour impliquer les jeunes dans la gestion des affaires de la communauté ?
14. Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour les interventions futures ? A l'endroit des enfants et des jeunes ; A l'endroit des leaders religieux et leaders communautaires ; A l'endroit de la commune ; A l'endroit des écoles ; A l'endroit de l'ONG et ses partenaires

SOLLICITATION DE CONTRIBUTION AUX ACTEURS DU PROJET -CAMEROUN

COORDONNATEUR DU PROJET	01
CHEF DE PROJET	01
RESPONSABLE DU SUIVI-EVALUATION	01
REFERENT ZONE (Pour chaque commune)	02
COMPTABLE PROJET	01

Fiche de demande de contribution à l'évaluation finale du projet

Date : Zone de travail lors du projet :

Fonction :

Veuillez indiquer en format libre vos commentaires, remarques, observations et suggestions comme contribution à cette évaluation/capitalisation du projet du projet.

1. A votre connaissance et autant que vous ayez pu vous forger une opinion en participant aux activités du projet, quels sont les principaux succès, échecs, forces, faiblesses, opportunités et menaces du projet ?

Succès	Echecs
Forces	Faiblesses
Opportunités	Menaces

Vos commentaires

- 1) Ya-t-il des activités non prévues et réalisées ? Des activités prévues et non réalisées ? Quelles justifications à ces écarts ?

2)

- 2) Ya-t-il des activités non prévues et réalisées ? Des activités prévues et non réalisées ? Quelles justifications à ces écarts

3)

- 3) A votre connaissance et autant que vous ayez pu vous forger une opinion en participant à la mise en œuvre des activités du projet, comment apprécierez-vous ?

4)

- 4) Quelles dispositions le projet a-t-il pris pour éviter que les interventions ne nuisent aux jeunes, enfants et la communauté ?

5)

- 5) Quelles innovations avez-vous apporté lors de la mise en œuvre ?

6)

6) Comment a-t-on préparé la pérennité du projet ? Quels sont les acteurs impliqués au niveau local ?

7)

7) L'avancement du projet était en adéquation avec le budget ?

8)

8) Le montant prévu pour la réalisation du projet a été revu tout au long du projet ?

9)

9) Quelle appréciation faites-vous des ressources (financières, humaines, matériels) mises à la disposition du projet?

10)

10) Y a-t-il une autre façon de faire pour réduire le budget et obtenir le même résultat?

11)

Appréciation des qualités du projet

Votre appréciation sera une note comprise entre 1 et 5, avec l'échelle 1=très faible, 2=faible, trois=passable, 4=bien et 5=très bien. Justifiez à chaque fois votre réponse.

Comment apprécierez-vous :

1. la méthodologie de conception et formulation du projet		1	2	3	4	5
Justification :						

2. L'implication des acteurs de terrain à la conception et formulation du projet	1	2	3	4	5
Justification :					

3. La pertinence du projet aujourd'hui. Dans quelle mesure le projet est adapté et répond aux besoins des cibles ?	1	2	3	4	5
Justification :					

4. Participation des partenaires Caractère adapté de la collaboration, de l'approche de travail et la participation des partenaires	1	2	3	4	5
Justification :					

5. Sélection des prestataires Processus de sélection des prestataires adapté au projet (acteurs impliqués, lourdeur du processus, ...)	1	2	3	4	5
Justification :					

6. Sélection des bénéficiaires Processus de sélection des bénéficiaires du projet (critères de choix, lourdeur du processus, ...)	1	2	3	4	5
Justification :					

7. Mise en œuvre du projet Qualité de la mise en œuvre – Planification des activités - Suivi-évaluation – Bonne gouvernance - Direction /impulsion - Déroulement du projet	1	2	3	4	5
Justification :					

8. l’atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs (évolutions constatées de la réalité sociale vs objectifs du projet)	1	2	3	4	5
Justification :					

9. l’efficacité du projet (les effets/résultats propres du projet sont-ils significatifs ? les besoins visés ont-ils été satisfaits ?)	1	2	3	4	5
Justification :					

10. l’efficience du projet : Dans quelle mesure les ressources sont-elles converties en résultats de façon économe ? les résultats du projet sont-ils à la mesure des moyens engagés ?	1	2	3	4	5
Justification :					

11. Niveau de prise en compte du genre dans la formulation du projet, les objectifs, les activités et dans la mise en œuvre du projet ;	1	2	3	4	5
Justification :					

12. Synergie d’action entre tous les acteurs du projet et les parties prenantes (circulation des informations, ...)	1	2	3	4	5

Justification :					

11) Quelles sont les principales leçons apprises (au plan de la conception, de la planification, de l'organisation opérationnelle pour la mise en œuvre, du suivi-évaluation, ...)?

--

12)

12) Quels sont les principaux aspects à capitaliser dans ce projet ?

--

13) Quelles principales recommandations formulez-vous pour le projet ?

--